

TOME 2

Objectifs et mesures de gestion



NATURA 2000 Bancs des Flandres
FR3102002 - FR3112006





Avis aux lecteurs :

Ce rapport a été validé par le comité de pilotage du 18 février 2021 et intègre les modifications proposées lors de cette réunion.

Table des matières

Table des matières	3
Contexte	4
Objectifs du site Natura 2000 des Bancs des Flandres	5
Rappel des enjeux	5
Définition des objectifs à long terme	5
Définition des objectifs opérationnels	9
Programme de mesures de gestion.....	10
Définition des mesures de gestion	10
Définition de la hiérarchisation des mesures.....	10
Fiche descriptive de lecture d'une fiche mesure	17
Mise en œuvre d'un tableau de bord.....	18
Mesures de gestion M1 à M12.....	19 - 55

Contexte

A la suite du diagnostic de territoire et de la présentation des objectifs définis pour les sites Bords des Flandres (cf. tome 1 du document d'objectif ¹) FR3103002 (au titre de la Directive Habitats, Faune, Flore) et FR3112006 (au titre de la Directive Oiseaux), cette section du second volet du document d'objectifs s'intéresse aux mesures à mettre en œuvre afin d'atteindre les objectifs de conservation visés par les acteurs du territoire.

Ces mesures permettent par ailleurs de répondre aux objectifs plus généraux des Directives Habitats, Faune, Flore (DFFH) et Oiseaux

(DO), en cohérence avec les autres politiques marines littorales environnementales et notamment la Directive cadre stratégie milieu marin (DCSMM), la Directive cadre planification de l'espace maritime (DCPEM), la Directive cadre sur l'eau (DCE) et les engagements pris par la Stratégie nationale pour la mer et le littoral ainsi que par la Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte.

Les fiches « mesures Natura 2000 » présentent les types d'interventions qu'il convient de réaliser afin de s'assurer du maintien ou de la restauration des habitats et des espèces d'intérêt

communautaire dans un état de conservation favorable, à travers les enjeux identifiés dans le premier volet du document d'objectifs.

En outre, les mesures de gestion proposées restent cohérentes avec les objectifs du Plan local d'urbanisme intercommunal habitat et déplacement (PLUiHD) du territoire communautaire notamment autour de la prévention des risques littoraux ainsi que de la préservation et de la valorisation du patrimoine naturel maritime et littoral.

¹

Tome 1 – Cahier Situation générale,
Tome 1 – Cahier Patrimoine naturel,

Tome 1 – Cahier Activités récréatives & de loisirs,
Tome 1 – Cahier Pêches & aquaculture,
Tome 1 – Cahier Aménagement & activités structurantes,

Tome 1 – Atlas cartographique,
Tome 1 – Synthèse.

Objectifs du site Natura 2000 des Bancs des Flandres

Rappel des enjeux

Un enjeu de conservation dans le cadre de Natura 2000 est un élément du patrimoine naturel ou du fonctionnement écologique pour lequel ces sites présentent une responsabilité et dont

l'état de conservation doit être préservé ou amélioré. A la suite du diagnostic du patrimoine naturel, des enjeux de conservation (Tome 1 - Patrimoine naturel) ont été définis sur la base

d'un ensemble de critères et priorisés pour le site des Bancs des Flandres pour les périmètres ZPS et ZSC.

Définition des objectifs à long terme

Un objectif à long terme (OLT) ou objectif de conservation définit « **l'état ou le fonctionnement souhaité par rapport à la situation actuelle de l'enjeu, qu'il faut viser pour le préserver**. Il ne s'agit pas de ce que l'on veut faire mais ce que l'on veut atteindre comme résultat

»². Aussi, à partir des enjeux de conservation des habitats et des espèces ainsi que des enjeux socio-économiques et scientifiques¹, **6 objectifs à long terme** ont été définis par les acteurs du territoire sur le site des Bancs des Flandres pour les périmètres ZPS et ZSC.

Les OLT définis pour les enjeux de conservation priorisés des sites Natura 2000 sont présentées dans le Tableau I.

² Guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels. Coll. Cahiers techniques n°88, OFB, 2017.

Tableau I : enjeux de conservation et objectifs à long terme

ZPS		
Enjeux de conservation	Objectifs à long terme	
1-Espèces d'oiseaux nicheurs	<p>OLT 1 - Maintien de la fonctionnalité et de l'intégrité des habitats propices à la nidification des espèces d'intérêt communautaire</p>	<p>Le site présente des habitats terrestres notamment sur l'estran, propices à la nidification (accouplements, parades, pontes, élevages des juvéniles...) d'espèces d'intérêt communautaire (Sterne naine, Grand gravelot) qu'il convient de préserver, de restaurer ou d'aménager. Cet objectif vise à mettre en œuvre des actions de gestion et/ou de restauration et d'aménagement d'habitats propices à la reproduction des espèces nicheuses d'oiseaux, notamment communautaires, sur le site.</p>
	<p>OLT 2 – Maintien de la fonctionnalité et de l'intégrité du site pour l'alimentation des oiseaux en période de reproduction</p>	<p>Le site constitue une aire d'alimentation (pleine mer) et de repos (bancs de sables et plages) pour certaines espèces comme la Sterne pierregarin et Sterne caugek qui nichent à proximité directe du périmètre. En outre, jadis, d'importance nationale pour plusieurs espèces (Sterne naine, Grand gravelot et Gravelot à collier interrompu), le site a vu un report de certaines populations à proximité directe du site. Cet objectif ambitionne d'assurer une gestion cohérente de ces milieux, maillons importants pour les échanges écologiques.</p>
2-Espèces d'oiseaux hivernaux et migrateurs	<p>OLT 3 – Maintien voire amélioration de la fonctionnalité du site pour l'alimentation, le repos et la migration des espèces inter-nuptiales</p>	<p>La configuration géographique du site et sa proximité avec le détroit du pas de Calais provoque un flux d'oiseaux migrateurs très important en automne mais aussi au printemps. Le site est fréquenté traditionnellement par des espèces côtières telles que la Bernache cravant, les Sternes, et de nombreuses espèces de limicoles qui viennent s'alimenter et se reposer en nombre sur les estrans. Tandis qu'il peut être le théâtre de mouvements très importants d'espèces pélagiques plus rares comme l'Océanite culblanc, les Puffins et les Labbes. Il joue un rôle très important en hiver pour des espèces marines telles que le Grèbe esclavon et le Grèbe huppé, mais les espèces pélagiques comme le Pingouin torda, du Guillemot de Troïl, le Fou de Bassan très mobiles et pélagiques sont très difficiles à compter et leurs effectifs demeurent logiquement sous-estimés en l'absence de suivi spécifique en mer. Cet objectif décline des mesures de gestion pour maintenir la capacité d'accueil des oiseaux migrateurs.</p>

ZSC		
3-Phoques	OLT 4 – Maintien de la fonctionnalité du site et de l'intégrité des repaires pour les populations de phoques d'intérêt communautaires	Les bancs de sable émergeant constituent à marée basse des zones de repos et de mise-bas pour les phoques. Ils abritent en outre les poissons à la base de leur régime alimentaire. Par ailleurs, les populations à l'échelle de la façade ne semblent pas isolées et les connections entre les aires marines protégées apparaissent réelles. La présence d'une population sédentaire de phoque veau-marin sur le site des Bancs des Flandres est confirmée ce qui en fait la seconde colonie après les estuaires picards. Des groupes de phoque gris fréquentent aussi régulièrement le site comme zone d'alimentation. Leurs effectifs sont en hausse. Cet objectif vise la mise en œuvre d'action de gestion permettant de maintenir la fréquentation du site par les phoques gris et veau-marins en pérennisant leurs potentialités d'accueil au niveau des zones de reposoir utilisées.
4-Cétacés	OLT 5 – Maintien de la contribution du site par sa fonctionnalité pour les populations de marsouin commun de la Manche-Mer du Nord	Le littoral de la région Hauts-de-France est une zone d'importance pour les cétacés, notamment le marsouin commun. En effet, le détroit du pas de Calais est un véritable entonnoir naturel pour ces espèces, en migration ou en mouvement erratique, il constitue un corridor biologique, à la fois pour les mammifères marins mais aussi pour les proies, ressources alimentaires de ces derniers. Cet objectif vise également à maintenir voire renforcer les populations de cétacés sur le site notamment par ses potentialités d'accueil.

<p>5-Habitats</p>	<p>OLT 6 – Amélioration de l'état de conservation et des fonctionnalités des habitats, y compris non communautaires</p>	<p>Les sables mal triés (1110-4) représentent des zones de nourriceries pour plusieurs espèces de poissons plats ; cet habitat est important pour la crevette grise et représente une zone de pêche pour cette espèce, ainsi qu'une zone d'alimentation pour oiseaux et mammifères marins. Les sables moyens dunaires (1110-2) présentent une diversité faible, mais le faciès de dunes hydrauliques, habitat privilégié du lançon et de la petite vive, apparaît comme une zone d'alimentation importante pour poissons pélagiques et mammifères marins et constitue à ce titre un habitat à fort enjeu. Les sables grossiers, graviers et cailloutis de l'ouest du site ne sont pas d'intérêt communautaire, mais présentent une richesse et une abondance benthique très importantes et sont fréquentées par les ressources halieutiques cibles des activités de pêche professionnelle. Cet objectif veut le maintien voire l'amélioration de l'état de conservation des habitats sables mal triés (1110-4), des dunes hydrauliques (1110-2DH) et des habitats non communautaires ainsi que le maintien voire le renforcement des fonctionnalités des zones de nourriceries ou d'alimentation</p>
-------------------	---	--

Définition des objectifs opérationnels

- A partir des objectifs à long terme et en prenant en compte les différents facteurs influençant la gestion (de manière positive ou négative), il a été possible de définir des objectifs opérationnels (OO) ou objectifs de développement durable du site. Ils « **permettent d’assurer la conservation et,**

s’il y a lieu, la restauration des habitats naturels et des espèces qui justifient la désignation du site, en tenant compte des activités économiques, sociales, culturelles et de défense qui s’y exercent ainsi que des particularités locales » (article R.414-11 du Code de l'environnement). Ils constituent

les lignes opérationnelles précises et évaluable. Un même OO peut concourir à l’atteinte de plusieurs OLT. Ils sont établis à moyen terme et sont présentés dans le Tableau II. Les OO sont identifiés par un code couleur, selon qu’ils concernent la ZSC, la ZPS ou les deux.

Tableau II : objectifs opérationnels

ZPS	ZSC	Commun aux deux sites
Objectifs opérationnels		
		OO-A - Sensibiliser et informer les différents types de public à l’environnement marin et aux enjeux de conservation du sites des bancs des Flandres
		OO-B – Renforcer la connaissances des habitats, espèces et zones fonctionnelles du site des Bancs des Flandres, et suivi de leur évolution et état de conservation
		OO-C – Améliorer les connaissances des effets de pressions sur les habitats marins, espèces et habitats d’espèces
		OO-D – Favoriser l’intégration de la gestion du site avec les autres politiques publiques et stratégie territoriales (en cours ou à venir) en lien avec la qualité des eaux et l’environnement littoral et marin
		OO-E – Articuler la gestion du site des Bancs des Flandres aux autres démarches voisines de gestion du patrimoine naturel et s’inscrire dans une dynamique collaborative
		OO-F – Réduire les perturbations physiques des activités économiques notamment portuaires, offshore, de pêche et aménagements (publics ou privés) sur l’intégrité des habitats marins
		OO-G – Limiter les effets des activités industrielles, d’aménagements et de pêche sur les espèces d’intérêt communautaires et leurs zones fonctionnelles connues
		OO-H – Limiter les dérangements des oiseaux et mammifères marins par les activités de loisirs

Programme de mesures de gestion

Définition des mesures de gestion

Les mesures sont la **mise en œuvre concrète et planifiée d'un certain nombre de moyens qui contribuent à la réalisation des objectifs opérationnels de gestion du site**. Elles permettent d'atteindre les objectifs de conservation des espaces et habitats visés par Natura 2000. Les choix de gestion conditionnent l'évolution du site.

Les mesures sont :

- standardisées afin d'en faciliter la lecture,
- indépendantes les unes des autres afin d'en permettre une lecture transversale,

- cohérentes entre elles,
- hiérarchisées,
- identifiées par un code couleur, selon qu'elles concernent la ZSC, la ZPS ou les deux.

Les mesures ne sont pas :

- des cahiers des charges précis décrivant la mise en œuvre exacte d'un aménagement, d'une zone à entretenir, des coûts prévus, etc.
- des documents figés dans le temps. Leurs contenus peuvent et doivent être ajustés

selon l'évolution du territoire et des techniques.

En outre, la gestion est dépendante de facteurs sur lesquels elle peut influencer ou non :

- Facteurs naturels : dynamique morpho-sédimentaire, phénomènes météo-marins ; dynamique des populations, etc.
- Facteurs anthropiques : fréquentation humaine, pollutions, activités maritimes, présence de prédateurs liée aux activités humaines, aménagements, etc.

Définition de la hiérarchisation des mesures

Les différentes mesures proposées n'ont pas toutes le même niveau de priorité de mise en œuvre. Celui-ci dépend en effet de plusieurs éléments :

- la valeur patrimoniale ou l'état de conservation des habitats ou des espèces concernées par la mesure,
- les menaces pesant sur les habitats ou les espèces d'intérêt communautaire,

- les objectifs du site des Bancs des Flandres,
- les habitats reconnus au titre de natura 2000.

Enfin, la concertation peut engendrer des modifications sensibles des priorités en fonction des opportunités, de stratégies de mise en œuvre et de l'acceptation locale. Les priorités inscrites dans les fiches mesures suivantes ont

été définies à partir de la situation sur le site des Bancs des Flandres au moment de la réalisation de l'état des lieux et de la concertation. En cas d'évolution de la situation (aggravation de l'état de conservation d'un habitat, apparition de nouveaux types de dégradation, augmentation des menaces...) les priorités pourront être redéfinies.

Tableau III : Mesures de gestion

ZPS	ZSC	Commun aux deux sites					
CODE	Intitulé de la mesure	Enjeux ciblés	Priorité ³	Type de mesure ²	Activités concernées		
M1	Développement d'une stratégie de communication et de sensibilisation sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire des Bancs des Flandres et de leurs enjeux de conservation	Tous	**	Animation Communication & sensibilisation	Tous	1-Continuité du partenariat avec le CPIE-FM comme porteur des actions de sensibilisation 2-Développement d'outils de communication et de sensibilisation sur les espèces et habitats d'intérêt communautaire des Bancs des Flandres 3-Mise en place d'un "point information relais " Natura 2000 des Bancs des Flandres au sein du Centre de ressources du CPIE-FM 4-Participation aux événements locaux pour intégrer la démarche et le site Natura 2000 des Bancs des Flandres dans le paysage local 5-Installation de panneaux informatifs sur les espèces d'intérêt communautaire présentes sur les Bancs des Flandres	
M2	Mise en œuvre d'une stratégie de communication, d'adhésion et de valorisation autour de la charte Natura 2000 et démarches d'écoresponsabilité auprès des usagers des activités récréatives	Tous	***	Animation Volontaire	Activités de loisirs	1-Signature charte d'engagement Natura 2000 et valorisation 2-Diffusion de guides des bonnes pratiques respectueuses des habitats et espèces d'intérêt communautaire sur un site naturel	

3

Degré de priorité de la mesure : *** indispensable et urgente à réaliser ; ** indispensable mais non urgente ; * non indispensable mais utile.

OBJECTIFS et MESURES DE GESTION

M3	Préservation de la tranquillité des habitats propices aux espèces d'oiseaux nicheurs et phoques d'intérêt communautaire	Phoques oiseaux	***	Animation Réglementaire	Activités de loisirs	<p>1-Installation de mises en défens et d'une signalisation adaptée autour des zones de quiétude pour les espèces d'intérêt communautaire</p> <p>2-Mise en œuvre d'opérations de maraudage et de sensibilisation sur les plages au niveau des reposoirs à phoques, zones de nidification et reposoirs et zones d'alimentation des principaux oiseaux hivernants</p> <p>3-Transmission des besoins en police et surveillance du site vers les services de police de l'environnement</p> <p>4-Engagements nouveaux et ajustements éventuels, si nécessaire, en concertation avec les acteurs, de réflexions sur la mise en œuvre des zones de protection sur les secteurs à fort enjeu de conservation</p> <p>5-Limitation de la présence d'espèces fortement ou potentiellement prédatrices des oiseaux nicheurs à enjeux majeurs</p>
M4	Mise en œuvre d'actions pilotes visant à optimiser ou restaurer la capacité d'accueil pour l'avifaune	Oiseaux	**	Animation	Tous	<p>1-Restauration voire réalisation, si nécessaire, de nouveaux sites favorables aux espèces nicheuses d'IC à enjeux majeurs</p> <p>2-Mise en cohérence des actions de nettoyage des plages avec les enjeux de conservation du site et l'accueil touristique</p> <p>3-Mise en cohérence des actions d'entretien des plages avec les enjeux de conservation du site et la sécurité des aménagements, des ouvrages et des estivants</p>

OBJECTIFS et MESURES DE GESTION

						4-Accompagnement / impulsion de mesures de nature expérimentale
M5	Participation aux politiques et aux échanges contribuant aux objectifs de conservation des habitats et espèces du site des Bancs des Flandres	Tous	**	Animation	Tous	<p>1-Participation aux échanges et suivis des différents plans de gestion du secteur portuaire littoral (GPMD), du site natura 2000 Dunes de la plaine maritime flamande (CD59) et de la réserve naturelle du Platier d'Oye (EDEN 62) et gestionnaires des sites natura 2000 belges situés à proximité</p> <p>2-Participation à la mise en œuvre des plans Régionaux ou nationaux de Restauration des espèces d'intérêt communautaire</p> <p>3-Participation et intégration des différentes politiques publiques environnementales en mer</p>
M6	Veille sur les projets d'aménagement et usages, information et appui technique auprès des services de l'Etat et des MOA dans le cadre des demandes d'autorisation des projets faisant l'objet d'une évaluation d'incidences Natura 2000	Tous	***	Animation	Tous	<p>1- Appui autant que de besoin aux autorités compétentes pour la diffusion d'informations et de documents, et pour fournir les données nécessaires aux « études incidence Natura 2000 » (sur sollicitation)</p> <p>2-Accompagnement des projets d'action en matière d'évitement ou de réduction des impacts des activités sur la biodiversité marine (sur sollicitation)</p> <p>3-Transmission des besoins en surveillance du site vers les services de police de l'environnement lors des opérations d'aménagements ou évènements</p> <p>4-Collecte des données de suivis environnementaux réalisés par les porteurs de projet</p> <p>5-Diffusion et discussion des suivis environnementaux réalisés par les porteurs de projet</p>

OBJECTIFS et MESURES DE GESTION

M7	Extension de la méthode d'évaluation des risques de dégradation des habitats et espèces d'intérêt communautaire par les engins de pêche maritimes aux autres activités de pêche, à la navigation et aux espèces patrimoniales non traitées au moment de l'élaboration du DOCOB	Tous	*	Animation Suivis & connaissances	Pêche professionnelle et de loisirs Navigation	1-Mise en œuvre de la méthode d'évaluation développée par le MNHN (méthode nationale) sur les risques de porter atteinte aux objectifs de conservation et sur les risques d'interactions vis-à-vis des espèces d'intérêt communautaire par les activités de pêche professionnelle 2-Evaluation des risques d'atteinte aux objectifs de conservation des espèces d'intérêt communautaire par les activités de pêche professionnelle, de loisirs et de navigation 3-Proposition de mesures de gestion répondant aux risques identifiés de porter atteinte aux objectifs de conservation du site, par les activités générant des risques de dérangement et de compétition trophique vis-à-vis des espèces d'intérêt communautaire
M8	Etablir et renseigner les indicateurs du tableau de bord pour les espèces et habitats prioritaires	Tous	***	Animation Suivis & connaissances	Tous	1-Construction des indicateurs du tableau de bord 2-Suivis des indicateurs d'état (SE) des oiseaux et mammifères marins 3-Suivis des indicateurs d'état (SE) des habitats marins 4-Suivis des indicateurs de pression (SP)
M9	Amélioration de la connaissance des habitats et des zones fonctionnelles en mer des espèces d'IC	Tous	***	Animation Suivis & connaissances	Tous	1-Connaissance sur les Habitats et zones fonctionnelles des espèces 2-Conventionnement avec les associations naturalistes locales

OBJECTIFS et MESURES DE GESTION

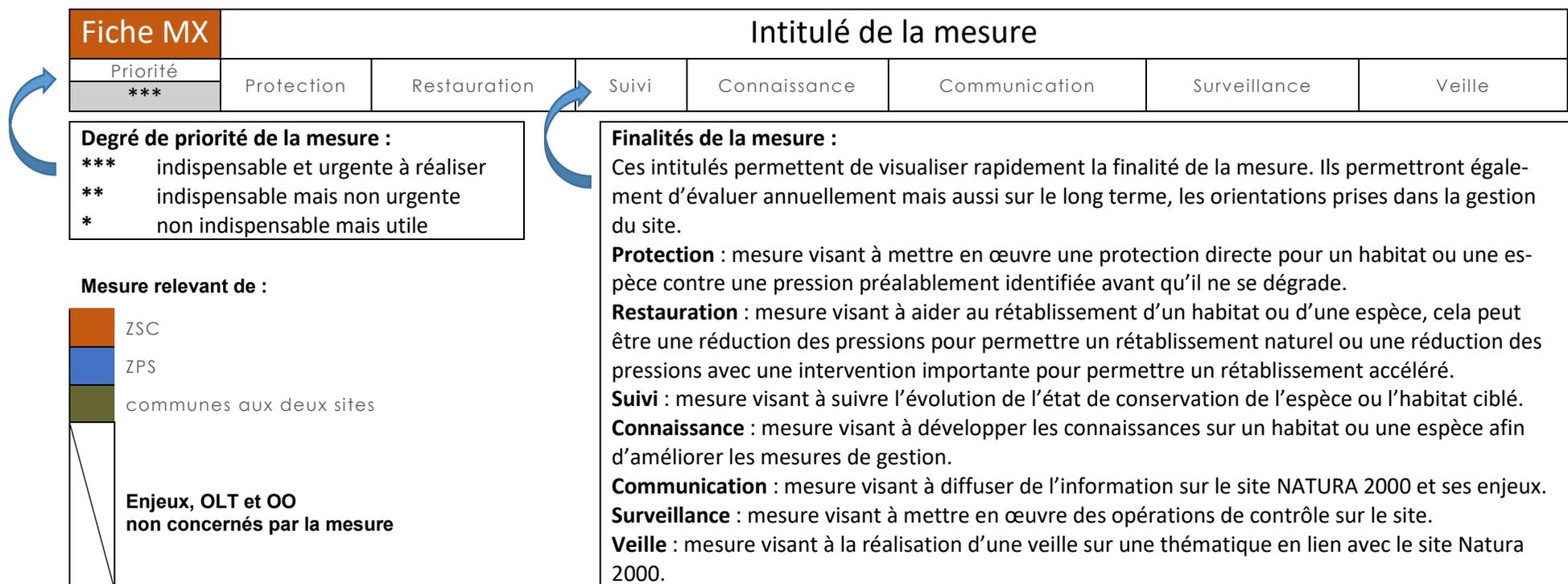
						<p>3-Connaissance sur les Oiseaux et Mammifères marins</p> <p>4-Intégration des suivis du site Natura 2000 dans les réseaux de suivis existants à large échelle y compris frontalier</p> <p>5-Pertinence du périmètre de la ZPS et de la ZSC au regard des zones d'intérêt des espèces d'oiseaux et mammifères à enjeu et habitats prioritaires</p>
M10	Amélioration de la connaissance des effets des pratiques, et des pressions des usagers sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire des Bancs des Flandres	Tous	*	<p>Animation</p> <p>Suivis & connaissances</p>	Tous	<p>1-Définition d'un programme d'étude ou recherche de synergie avec programmes d'étude afin d'établir un état des lieux précis des pratiques de pêche de loisir (pêche à pieds et pêche de plaisance) et évaluer leurs impacts sur les espèces d'IC et leurs habitats</p> <p>2-Accompagnement d'un déploiement de la déclaration prise accidentelle de mammifères et oiseaux pélagiques par les pêcheurs professionnels.</p> <p>3-Appréciation de l'évolution des usages sur le site des Bancs des Flandres</p> <p>4-Analyse des résultats des études sur la qualité des eaux marines et écotoxicologie des mammifères marins, oiseaux et poissons.</p> <p>5-S'associer aux programmes de suivis et d'études R&D sur l'appréciation des effets des pratiques de clapage, rechargement de plage et sur les modifications des habitats marins par les aménagements marins</p>

OBJECTIFS et MESURES DE GESTION

M11	Promotion et accompagnement du déploiement des sciences participatives sur le site des Bancs des Flandres	Halieutiques Mammifères marins	*	Animation Communication & sensibilisation Suivis & connaissances	Tous	1-Accompagnement des suivis participatifs réalisés par les réseaux de plongeurs pour les suivis, notamment les épaves en tant qu'îlots de biodiversité 2-Sensibiliser les usagers à la déclaration des observations de mammifères marins
M12	Restriction de la pêche aux arts trainants entre 1 et 1,5 milles nautiques afin de préserver les sables mal triés	Habitats	**	Animation Règlementaire	Pêche professionnelle	Modification de l'arrêté préfectoral n°135/99 portant réglementation de la pêche au chalut dans la bande côtière des trois milles au large du département du Nord.

Fiche descriptive de lecture d'une fiche mesure

La structuration est identique pour l'ensemble des fiches mesures.



Enjeux ciblés	Habitats ou espèces visés
Objectifs à long terme	Objectif de conservation visé
Lien avec d'autres actions	Action cohérente ou liée
Type et Description	
Type de la mesure ²	Réglementaire/Volontaire/Animation/Suivi & connaissance/Communication & sensibilisation
Description de la mesure	Présentation et justification de la mesure
Localisation	Périmètre d'application de la mesure

Résultats attendus	Conséquences attendues de la mesure
Partenaires et Acteurs	
Maître d'œuvre	Acteurs susceptibles de piloter/coordonner la mise en place de la mesure
Partenaires	Acteurs susceptibles d'être partenaire de la mise en place de la mesure ou sources d'information
Financement	Sources de financement éventuels de la mesure
Indicateurs	
Indicateur d'état	Indicateur permettant de mesurer l'état de conservation des habitats et espèces et qui peut être influencé par la mesure de gestion.
Indicateur de pression	Indicateur permettant de mesurer le niveau de pression subit par les habitats et espèces et qui peut varier avec l'effectivité de la mesure de gestion.
Indicateur de réalisation	Indicateurs permettant de mesurer l'état d'avancement de la mesure.
Animation de la mesure	
Estimation du temps, voire du budget nécessaire à la réalisation de la mesure. Ces informations sont inscrites à titre indicatif, elles seront précisées au fil de l'eau au vu des budgets alloués à l'animation, programme de financement existants.	

Mise en œuvre d'un tableau de bord

Un tableau de bord est élaboré afin de suivre l'animation du DOCOB et d'évaluer la gestion des Bancs des Flandres, c'est-à-dire la mise en œuvre des mesures de gestion, leur efficacité, l'atteinte des OO, et l'atteinte des OLT. L'ensemble des suivis alimentant les indicateurs est compilé dans ce tableau de bord, comme indiqué dans la fiche mesure M8. Ils permettent de

donner une vue synthétique de l'état de conservation des espèces et habitats d'intérêts communautaires, d'évaluer la situation et les tendances afin de poursuivre ou de reconsidérer la stratégie de gestion. Les indicateurs pourront être mis à jours au cours de l'animation à partir de la meilleure connaissance disponible.

Ils sont codés SE pour suivi d'état, SR pour suivi de réalisation, SP pour suivi de pression. Les codes sont repris dans le tableau de bord. SEM = suivi d'état pour les mammifères marins, SEH = suivi d'état des habitats, SEO pour suivi de l'état des oiseaux, etc.

Mesures de gestion

Fiche M1		Développement d'une stratégie de communication et de sensibilisation sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire des Bancs des Flandres et leurs enjeux de conservation							
Priorité	Protection	Restauration	Suivi	Connaissance	Communication	Surveillance	Veille		
**									
Enjeux de conservation	1-Espèces d'oiseaux nicheurs d'intérêt communautaire		2-Espèces d'oiseaux hivernaux et migrateurs		3-Phoques		4-Cétacés	5-Habitats	
Objectifs à long terme	<i>OLT 1 - Maintien de la fonctionnalité et de l'intégrité des habitats propices à la nidification des espèces d'intérêt communautaire</i>	<i>OLT 2 - Maintien de la fonctionnalité du site pour l'alimentation des oiseaux en période de reproduction</i>	<i>OLT 3 - Maintien de la fonctionnalité du site pour l'alimentation, le repos et la migration des espèces internuptiales</i>	<i>OLT 4 - Maintien de la fonctionnalité du site et de l'intégrité des reposoirs pour les populations de phoques d'IC</i>	<i>OLT 5 - Maintien de la contribution du site par sa fonctionnalité pour les populations de marsouin commun de la Manche-Mer du Nord</i>	<i>OLT 6 - Amélioration de l'état de conservation et des fonctionnalités des habitats, y compris non communautaires</i>			
Localisation	Site (ZPS et ZSC) et dans un périmètre proche (contribution positive)								
Activités concernées	Tous								
Lien avec d'autres actions	M3								
Objectifs opérationnels	<i>OO-A - Sensibiliser et informer les différents types de public à l'environnement marin et aux enjeux de conservation du sites des bancs des Flandres</i>	<i>OO-B - Renforcer la connaissances des habitats, espèces et zones fonctionnelles du site des Bancs des Flandres, et suivi de leur évolution et état de conservation</i>	<i>OO-C - Améliorer les connaissances des effets de pressions sur les habitats marins, espèces et habitats d'espèces</i>	<i>OO-D - Favoriser l'intégration de la gestion du site avec les autres politiques publiques et stratégie territoriales (en cours ou à venir) en lien avec la qualité des eaux et l'environnement littoral et marin</i>	<i>OO-E - Articuler la gestion du site des Bancs des Flandres aux autres démarches voisines de gestion du patrimoine naturel et s'inscrire dans une dynamique collaborative</i>	<i>OO-F - Réduire les perturbations physiques des activités économiques notamment portuaires, offshore, de pêche et aménagements (publics ou privés) sur l'intégrité des habitats marins</i>	<i>OO-G - Limiter les effets des activités industrielles, d'aménagements et de pêche sur les espèces d'intérêt communautaire et leurs zones fonctionnelles connues</i>	<i>OO-H - Limiter les dérangements des oiseaux et mammifères marins par les activités de loisir</i>	
Type et Description									
Type de mesure	Animation / Communication & sensibilisation / Contractualisation								
Description de la mesure	L'information et la sensibilisation du public et des usagers (plagistes, acteurs des activités récréatives...) sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire présents sur le site Bancs des Flandres est indispensable à leur bonne préservation. Elle passe par une information permettant au public et aux usagers de (re)-connaître les espèces et habitats remarquables, de comprendre leurs enjeux de conservation, leurs fragilités et les mesures et Charte mises en place dans le cadre du site Natura 2000. La structure animatrice veillera à l'articulation et la cohérence des outils de communication déployés avec								

	<p>ceux élaborés par les autres sites Natura 2000 et aires marines protégées de la façade maritime Manche Est mer du Nord. La structure animatrice déploiera une stratégie de communication et de sensibilisation pour améliorer le niveau de sensibilisation du public et des usagers aux enjeux du site, qui inclura notamment :</p> <p>1-Continuité du partenariat avec le CPIE-Flandre Maritime comme porteur des actions de sensibilisation : Le Centre permanent d'initiative pour l'environnement Flandre Maritime (CPIE-FM), structure d'éducation à l'environnement et de découverte du milieu naturel est bien implantée dans le dunkerquois. A travers ses actions de sensibilisation et ses visites, il développe déjà la responsabilité environnementale du public et des usagers du site des Bancs des Flandres, il les sensibilise à la nécessité de maintenir la biodiversité et les rend eux-mêmes acteurs de la démarche. Un partenariat conventionné avec la structure animatrice sera établi pour pérenniser et développer l'action sur les Bancs des Flandres.</p> <p>2-Développement d'outils de communication et de sensibilisation sur les espèces et habitats d'intérêt communautaire des Bancs des Flandres : La structure animatrice assurera notamment l'élaboration, l'édition et la diffusion d'une plaquette d'information et de vulgarisation sur les habitats et les espèces visés par Natura 2000 et à destination d'un large public (pêcheurs plaisanciers, chasseurs, population locale et touristique, etc.). Cet outil sera diffusé largement à travers des « structures et acteurs relais » : offices du tourisme, mairies, clubs et écoles d'activités sportives, capitaineries des ports, plagistes, aquarium, etc. En complément, un lien internet dédié (http://bancsdesflandres.n2000.fr/) mettra en ligne les informations relatives à la sensibilisation du grand public, comme les outils de communication, les cartographies ainsi que les temps forts organisés par les acteurs de l'éducation à l'environnement. Les suivis, bilans et autres documents destinés aux usagers du site seront aussi accessibles dans le but de pérenniser le dialogue et les échanges avec la structure animatrice. Enfin, en fonction des besoins, la structure animatrice pourra mettre à disposition des outils pédagogiques (jeux, maquettes, affiches et expositions) ou informer de leur mise en œuvre le « point d'information relais ». En outre, à travers le partenariat avec le CPIE-FM, une exposition sous forme de Roll-Up sera réalisée. Elle portera sur les espèces et habitats d'intérêt communautaire rencontrés sur les Bancs des Flandres.</p> <p>3- Mise en place d'un « point d'information relais » Bancs des Flandres au sein du Centre de ressources du CPIE-FM : Le CPIE-FM à travers son partenariat avec la structure animatrice mettra à disposition du public au sein de son Centre de ressource, basé à Zuydcoote, les documents, plaquettes, affiches, expositions et outils pédagogiques proposés par la structure animatrice. Dans le cadre de son fonctionnement habituel, il sera en mesure de gérer les prêts et parcours pédagogiques. Il communiquera en ce sens sur le site Internet du CPIE-FM, en créant une page dédiée et fera un lien avec le site internet dédié au Bancs des Flandres (http://bancsdesflandres.n2000.fr/).</p> <p>4- Participation aux événements locaux pour intégrer la démarche et le site Natura 2000 des Bancs des Flandres dans le paysage local : Dans la continuité des actions de sensibilisation aux espèces et habitats du site lancé lors de l'élaboration du DOCOB, la structure relais CPIE-FM continuera de participer aux événements locaux pour promouvoir et valoriser le site. Les fêtes de la mer (1 week-end/an), la journée mondiale de l'océan et les semaines de la mer (sur 15 jours/an) sont des temps forts bien identifiés dans le dunkerquois. D'une façon générale, la démarche du site Natura 2000 veillera à soutenir et à s'intégrer à l'ensemble des manifestations (événements, expositions, concours photos, manifestations sportives, salons, conférences, etc.), et démarches citoyennes (opérations de nettoyage par exemple), permettant de fédérer et sensibiliser un grand nombre d'acteurs.</p> <p>5- Installation de panneaux informatifs sur les espèces d'intérêt communautaire présentes sur les Bancs des Flandres : Pour compléter le dispositif proposé par la stratégie de communication, des panneaux d'information grand public conçus par la structure animatrice seront installés de façon concertée avec les collectivités gestionnaires du littoral. Ils porteront sur les enjeux de conservation des espèces et des habitats pour</p>
--	---

OBJECTIFS et MESURES DE GESTION

	<p>lesquels le site des Bancs des Flandres a été désigné ainsi que les mesures mises en place et les bonnes pratiques de préservation. Localisation envisagées sur ou à proximité des 6 postes de secours des plages + 2 Clipon + 1 Gravelines. Une coordination/mutualisation est à prévoir avec la Communauté urbaine dans le cadre de l'Opération Grand site de France, ainsi que les villes du littoral dans le cadre des informations sur la qualité des eaux de baignade et surveillance des plages. En outre, si ces panneaux sont destinés à informer les usagers sur les mesures mises en œuvre dans le cadre de contrat Natura 2000, et/ou à inciter les usagers à limiter l'impact de leurs activités sur les espèces et les habitats naturels concernés. Dans ce cas, et pour cette raison, les panneaux devront être positionnés de manière stratégique sur le site Natura 2000, c'est-à-dire à proximité des parcelles concernées par les contrats et/ou au niveau des entrées de piste, de chemin, ou au niveau des parking, etc...).</p>							
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Acceptation et appropriation par les usagers des enjeux et objectifs du site des Bancs des Flandres - Modification des comportements pour une meilleure prise en compte des habitats et espèces d'intérêt communautaire et généralisation de pratiques respectueuses - Encourager et promouvoir les bonnes pratiques qui permettent de préserver les habitats et les espèces d'intérêt communautaire - Eviter ou réduire les pressions sur les espèces et les habitats d'intérêt communautaire des activités des usagers 							
Partenaires et Acteurs								
Opérateur	Structure animatrice et CPIE-Flandre maritime							
Partenaires	Autres structures relais de l'EEDD comme Nausicaa, collectivités ou OFB pour production des outils de communication							
Financement	Budget mission d'animation Contrat Natura 2000 (Opération M1.5) Autres financeurs possibles (à rechercher) : Région (Plan de restauration Sterne naine, Grand gravelot),							
Indicateurs								
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participations aux manifestations/an - Nombre de panneaux d'information installés - Nombre de documents édités et diffusés - Nombre de personnes touchées/opération de sensibilisation 							
Indicateurs de pression	- SP5 : Connaissance des enjeux site des Bancs des Flandres							
Animation de la mesure								
	n	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5	Opérateur	Modalité
Impression plaquette (10 000 ex, hors conception)		1 000 €	-	-	1 000 €	-		-
Conception de affiches complémentaires (roll-up)	2 100 €	-	-	-	-	-		CPIE-FM
Impression affiche (350 €/roll up, hors conception)	2 100 €	-	-	-	-	-		Structure animatrice
Mise en place du point relais au sein du centre ressources du territoire CPIE-FM (€)	1500	1500	1500	1500	1500	1500	CPIE-FM	auto-financement
Appui à la mise en place du point relais au sein du centre ressources du territoire	500	500	500	500	500	500		
Participation aux événements locaux	0	0	0	0	0	0	CPIE-FM	auto-financement
6 panneaux (conception /installation: 12 000 € sur structure en bois, sinon 8000 €/installation)	-	-	12 000 €	-	-	-	Structure animatrice + partenaires	Contrat natura 2000
<i>Coût structure animatrice total annuel (€/an)</i>	5 700 €	500 €	12 500 €	1 500 €	500 €	500 €		21 200 €
Temps agents structure animatrice(j/an)	2 j/an pour échanges avec CPIE-FM sauf n pour conception plaquette et n+2 pour conception panneaux							

Fiche M2	Mise en œuvre d'une stratégie de communication, d'adhésion et de valorisation autour de la charte Natura 2000 et démarches d'éco-responsabilité auprès des usagers des activités récréatives							
Priorité	Protection	Restauration	Suivi	Connaissance	Communication	Surveillance	Veille	

Enjeux de conservation	1-Espèces d'oiseaux nicheurs d'intérêt communautaire		2-Espèces d'oiseaux hivernaux et migrateurs		3-Phoques	4-Cétacés	5-Habitats	
Objectifs à long terme	<i>OLT 1 - Maintien de la fonctionnalité et de l'intégrité des habitats propices à la nidification des espèces d'intérêt communautaire</i>	<i>OLT 2 – Maintien de la fonctionnalité du site pour l'alimentation des oiseaux en période de reproduction</i>	<i>OLT 3 – Maintien de la fonctionnalité du site pour l'alimentation, le repos et la migration des espèces internuptiales</i>	<i>OLT 4 – Maintien de la fonctionnalité du site et de l'intégrité des reposoirs pour les populations de phoques d'intérêt communautaire</i>	<i>OLT 5 – Maintien de la contribution du site par sa fonctionnalité pour les populations de marsouin commun de la Manche-Mer du Nord</i>	<i>OLT 6 – Amélioration de l'état de conservation et des fonctionnalités des habitats, y compris non communautaires</i>		
Localisation	Site (ZPS et ZSC) et dans un périmètre proche (contribution positive)							
Activités concernées	Activités de loisirs							
Lien avec d'autres actions	M3							
Objectifs opérationnels	<i>OO-A - Sensibiliser et informer les différents types de public à l'environnement marin et aux enjeux de conservation du sites des bancs des Flandres</i>	<i>OO-B – Renforcer la connaissances des habitats, espèces et zones fonctionnelles du site des Bancs des Flandres, et suivi de leur évolution et état de conservation</i>	<i>OO-C – Améliorer les connaissances des effets de pressions sur les habitats marins, espèces et habitats d'espèces</i>	<i>OO-D – Favoriser l'intégration de la gestion du site avec les autres politiques publiques et stratégie territoriales (en cours ou à venir) en lien avec la qualité des eaux et l'environnement littoral et marin</i>	<i>OO-E – Articuler la gestion du site des Bancs des Flandres aux autres démarches voisines de gestion du patrimoine naturel et s'inscrire dans une dynamique collaborative</i>	<i>OO-F – Réduire les perturbations physiques des activités économiques notamment portuaires, offshore, de pêche et aménagements (publics ou privés) sur l'intégrité des habitats marins</i>	<i>OO-G – Limiter les effets des activités industrielles, d'aménagements et de pêche sur les espèces d'intérêt communautaire et leurs zones fonctionnelles connues</i>	<i>OO-H – Limiter les dérangements des oiseaux et mammifères marins par les activités de loisir</i>
Type et Description								
Type de mesure	Animation / Volontaire / Contractualisation							
Description de la mesure	En prenant conscience de l'impact environnemental induit par son activité sur les habitats et espèces d'intérêts communautaires, l'usager peut adopter un comportement et des pratiques plus responsables. Divers moyens peuvent être utilisés pour développer l'éco-responsabilité des usagers. Les fédérations et associations d'activités sportives et récréatives, qui y travaillent déjà depuis plusieurs années, représentent des interlocuteurs privilégiés. Cette							

OBJECTIFS et MESURES DE GESTION

	<p>mesure vise à faire connaître la charte, la faire signer par les usagers intéressés et la faire évoluer en fonction de la compréhension des problématiques environnementales et des retours reçus sur la première version de cette charte.</p> <p>1/Signature charte d'engagement Natura 2000 et valorisation : La structure animatrice met en œuvre la contractualisation à la charte Natura 2000 définie dans le DOCOB. L'action consiste au préalable par un recensement des adhérents potentiels et promeut la charte auprès de ces derniers pour développer les adhésions. En complément du déploiement d'outils de communication sur les espèces et habitats du site Natura 2000, la structure animatrice mettra en œuvre une stratégie de communication et de sensibilisation autour de la Charte Natura 2000 afin de faciliter l'adhésion des acteurs. Il peut s'agir de l'organisation de conférence ou la production d'une affiche rappelant les engagements pris. L'action propose aussi d'organiser de manière régulière un temps d'échange avec les acteurs sur la Charte Natura 2000 afin d'évaluer son appropriation par les usagers, et l'évolution des pratiques et comportements sur le site. L'outil pourra être ainsi réactualisé en fonction des remarques et attentes des usagers en fin d'éligibilité du DOCOB.</p> <p>2/ Diffusion de guides des bonnes pratiques sur un site naturel La structure animatrice veillera à diffuser au plus grands nombres d'acteurs des Bancs des Flandres les informations nécessaires à des pratiques plus respectueuses en partenariat avec les fédérations sportives. Elle sera aussi le relais des appels à projets et appels à manifestation d'intérêts nationaux auprès des acteurs locaux.</p>							
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Acceptation et appropriation par les usagers des enjeux et objectifs du site des Bancs des Flandres - Modification des comportements pour une meilleure prise en compte des habitats et espèces d'intérêt communautaire et généralisation de pratiques respectueuses - Pérennisation du dialogue et des échanges entre les acteurs des Bancs des Flandres - Encourager et promouvoir les bonnes pratiques qui permettent de préserver les habitats et les espèces d'intérêt communautaire - Eviter ou réduire les pressions sur les espèces et les habitats d'intérêt communautaire des activités des usagers 							
Partenaires et Acteurs								
Opérateur	Structure animatrice							
Partenaires	Syndicat intercommunal des Dunes de Flandres, CPIE-FM, Opération Grand site, Appels à manifestations d'intérêts, Sports de nature, Plaisance							
Financement	Budget mission d'animation							
Indicateurs								
Indicateurs de réalisation	- Nombre de chartes ratifiées							
Indicateurs de pression	- SP5 : Connaissance des enjeux site des Bancs des Flandres							
Animation de la mesure								
	n	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5	opérateur	modalité
Conception de plaquettes guides de bonnes pratiques sur un site naturel (Impression)	-	100 €	-	100 €	-	100 €	Structure animatrice	
Temps agents structure animatrice(j/an)	Inclus dans le temps d'animation < 3 j/an							
<i>Coût structure animatrice total annuel (€/an)</i>	0 €	100 €	0 €	100 €	0 €	100 €	300 €	

Fiche M3		Préservation de la tranquillité des habitats propices aux espèces d'oiseaux nicheurs et phoques d'intérêt communautaire						
Priorité ***	Protection	Restauration	Suivi	Connaissance	Communication	Surveillance	Veille	
Enjeux de conservation	1-Espèces d'oiseaux nicheurs d'intérêt communautaire		2-Espèces d'oiseaux hivernaux et migrateurs		3-Phoques		4-Cétacés	5-Habitats
Objectifs à long terme	OLT 1 - Maintien de la fonctionnalité et de l'intégrité des habitats propices à la nidification des espèces d'intérêt communautaire	OLT 2 – Maintien de la fonctionnalité du site pour l'alimentation des oiseaux en période de reproduction	OLT 3 – Maintien de la fonctionnalité du site pour l'alimentation, le repos et la migration des espèces internuptiales	OLT 4 – Maintien de la fonctionnalité du site et de l'intégrité des reposoirs pour les populations de phoques d'intérêt communautaire	OLT 5 – Maintien de la contribution du site par sa fonctionnalité pour les populations de marsouin commun de la Manche-Mer du Nord	OLT 6 – Amélioration de l'état de conservation et des fonctionnalités des habitats, y compris non communautaires		
Localisation	Site (ZPS et ZSC) : Hills, Clipon, Digue des alliés et autres zones au besoin							
Activités concernées	Activités de loisirs							
Lien avec d'autres actions	M3							
Objectifs opérationnels	OO-A - Sensibiliser et informer les différents types de public à l'environnement marin et aux enjeux de conservation du sites des bancs des Flandres	OO-B – Renforcer la connaissances des habitats, espèces et zones fonctionnelles du site des Bancs des Flandres, et suivi de leur évolution et état de conservation	OO-C – Améliorer les connaissances des effets de pressions sur les habitats marins, espèces et habitats d'espèces	OO-D – Favoriser l'intégration de la gestion du site avec les autres politiques publiques et stratégie territoriales (en cours ou à venir) en lien avec la qualité des eaux et l'environnement littoral et marin	OO-E – Articuler la gestion du site des Bancs des Flandres aux autres démarches voisines de gestion du patrimoine naturel et s'inscrire dans une dynamique collaborative	OO-F – Réduire les perturbations physiques des activités économiques notamment portuaires, offshore, de pêche et aménagements (publics ou privés) sur l'intégrité des habitats marins	OO-G – Limiter les effets des activités industrielles, d'aménagements et de pêche sur les espèces d'intérêt communautaire et leurs zones fonctionnelles connues	OO-H – Limiter les dérangements des oiseaux et mammifères marins par les activités de loisir
Type et Description								
Type de la mesure	Animation / Administrative & réglementaire							
Description de la mesure	Des secteurs à forts enjeux, pour les mammifères marins qui les utilisent comme reposoirs, les oiseaux nicheurs comme site de reproduction et d'alimentation, et pour les oiseaux en période inter-nuptiale pour le repos et l'alimentation. La mesure vise à renforcer la conservation et la quiétude de certaines zones à travers le déploiement de différents outils.							

- 1-Installation de mises en défens et d'une signalisation adaptée autour des zones de quiétude pour les espèces d'intérêts communautaires :
- Il est proposé de baliser au besoin les secteurs utilisés par les espèces d'intérêt communautaire en fonction de leur cycle biologique en particulier lors des naissances, allaitements et mues pour les espèces de phoques et période de nidification pour l'avifaune (gravelot, sternes). La maîtrise d'œuvre sera assurée par un ou plusieurs des partenaires externes (par exemple, CD59, GPMD, CPIE-FM, Opération grand site, etc.) qui veillera à la bonne communication de l'information aux usagers du site. La structure engagera au besoin un partenariat avec les acteurs locaux (CPIE-FM, GON, Goéland, ...) relais pour assurer ce balisage qui sera temporaire. L'opération vient compléter l'information déjà apportée par les panneaux d'information disposés en amont. Les outils déployés sur l'estran peuvent être de simples panneaux informatifs ou un linéaire de clôture, qui seront tenus à disposition des acteurs associatifs locaux en cas de nidification/présence constatées.
- 2-Mise en œuvre d'une opération de maraudage et de sensibilisation sur les plages au niveau des reposoirs à phoques, zones de nidification et reposoirs et zones d'alimentation des principaux oiseaux hivernants :
- Ce type d'animation, réalisée notamment par le CPIE-FM, a la particularité d'aller au-devant du public et donc de permettre la rencontre et la sensibilisation des usagers des plages et du littoral les plus éloignés des préoccupations environnementales. Cette démarche d'animation et de sensibilisation s'appuie sur des principes de médiation. Pour être efficace, elle doit s'appuyer sur des éléments d'accroche (longue-vue, grandes peluches ou mascottes...) et d'identification des animateurs (vêtements floqués avec les logos des partenaires et un message positif comme « Les Bancs des Flandres, un littoral à partager »). 30 séances de maraudage à mettre en œuvre sur les plages (Plage des alliés, Clipon, plage du CNPE) et/ou les ports de plaisance (à préciser) de Dunkerque, Leffrinckoucke, Zuydcoote, Bray-Dunes sont envisagées pour toucher un large public de plaisanciers et d'usagers du littoral, y compris pêcheurs récréatifs (à pied, surfcasting et en mer). Elles pourraient être réalisées par le CPIE-FM, lequel a déjà mené ce type d'opérations sur le territoire.
- 3-Transmission des besoins en police et surveillance du site vers les services de police de l'environnement
- Les opérations de sensibilisation par maraudage seront complétées par des opérations de contrôle effectuées par les services de police adaptés. Une dizaine d'opérations par an sont envisagées. La structure animatrice fait remonter au CACEM (Centre d'appui au contrôle de l'environnement marin) ses besoins en surveillance pour préserver les enjeux du site des Bancs des Flandres parmi « intégrité du milieu (dont DPM) », « protection des espèces », « usages et activités susceptibles d'impacter le milieu », etc. Le CACEM apporte un appui aux services chargés de mettre en œuvre la politique de surveillance et de contrôle de l'environnement marin. Il est compétent tant en termes d'analyse, de préparation d'opération ou d'intervention en mer que de compte-rendu et de synthèse. Il n'est pas un centre de coordination opérationnelle, il est chargé de conseiller les unités opérationnelles déployées sous la responsabilité des préfets maritimes.
- 4-Engagements nouveaux et ajustements éventuels, si nécessaire, en concertation avec les acteurs, de réflexions sur la mise en œuvre des zones de protection sur les secteurs à fort enjeux de conservation :
- Au vu des résultats de l'efficacité du balisage/signalisation et de l'évolution des populations concernées, il est proposé d'établir une réflexion sur a) les outils les plus appropriés (par exemple, réserve régionale, réserve de chasse, réserve halieutique), pour renforcer la conservation des zones à enjeux, et/ou b) la mise en œuvre des plans de gestion confiés à des gestionnaires d'espaces naturels (par exemple, Conservatoire du littoral, CD59, CEN).
- 5-Limitation de la présence d'espèces fortement ou potentiellement prédatrices des oiseaux nicheurs à enjeux majeurs :
- Une des causes des échecs de la reproduction des Sternes naine au Clipon est la prédation de la colonie par les renards et chats harêts (à confirmer). Il est proposé de limiter la présence d'animaux prédateurs de colonies nicheuses par la mise en œuvre d'opération de piégeage. En fonction de l'efficacité de la mesure, l'opération pourra être reconduite par la suite. L'installation et le suivi des pièges pourra être fait par un des partenaires externes.

OBJECTIFS et MESURES DE GESTION

Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Limitation des dérangements des phoques et des populations nicheuses (et hivernantes) - Disparition de la prédation sur les colonies 							
Partenaires et Acteurs								
Opérateurs	Structure animatrice, CPIE-Flandre maritime, GON, GOELAND, Services de l'Etat							
Partenaires	GPMD, CD59, CMNF ; OFB ; Coordination entre les plans de contrôle interservices des MISEN, le CACEM							
Financement	Budget mission d'animation Contrat natura 2000 (Opération M3.1) Autres financeurs possibles (à rechercher) : Région (Plan de restauration Sterne naine, Grand gravelot),							
Indicateurs								
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une signalisation adaptée - Nombre d'opérations de contrôle/an - Nombre d'opération de maraudage/an - Mise en place d'une réglementation adaptée - Nombre d'opérations de piégeage effectuées 							
Indicateurs de pression	<ul style="list-style-type: none"> - SP1 : Nombre d'infraction constatée/nombre d'opération de contrôle ou de maraudage - SP7 : Présence/absence avérée de prédateurs 							
Animation de la mesure								
	n	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5	Opérateur	Modalité
Impression format A3 plastifiée + piquets bois	-	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	Structure animatrice	Contrat Natura 2000
Si nécessaire linéaire de clôture (monofil : 1000 €, ursus : 10 000 €)	-	10 000 €	-	-	-	-	Structure animatrice	
Installation de la clôture	A préciser (5000 €)						A préciser avec les associations	
Achat de piège (si nécessaire)	100 €/ 2 pièges						Structure animatrice	
Présence d'un piégeur officiel		montant inconnu					Structure animatrice	
Maraudage par le CPIE-FM (30 opérations/an)	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	CPIE-FM	Financement
Vêtements floqués	200 €	-	-	-	-	-	CPIE-FM	Financement
Matériels pédagogiques spécifiques (Jumelles, longues-vue, etc)	500 €	-	-	-	-	-	CPIE-FM	Financement
<i>Coût structure animatrice total annuel (€/an)</i>	4 700 €	14 300 €	4 100 €	4 100 €	4 100 €	4 100 €	35 400 €	
Temps agents structure animatrice(j/an)	Inclus dans le temps d'animation < 2 j/an							
	+ 10 jours si déploiement outil réglementaire, puis +2 j/an à chacun des opérations de contrôle							
	+ 2 j/an à chacun des opérations de balisage et piégeage							

Fiche M4		Mise en œuvre d'actions pilotes visant à optimiser ou restaurer la capacité d'accueil pour l'avifaune											
Priorité **	Protection	Restauration	Suivi	Connaissance	Communication	Surveillance	Veille						
Enjeux de conservation	1-Espèces d'oiseaux nicheurs d'intérêt communautaire		2-Espèces d'oiseaux hivernaux et migrateurs		3-Phoques		4-Cétacés		5-Habitats				
Objectifs à long terme	OLT 1 - Maintien de la fonctionnalité et de l'intégrité des habitats propices à la nidification des espèces d'intérêt communautaire		OLT 2 – Maintien de la fonctionnalité du site pour l'alimentation des oiseaux en période de reproduction		OLT 3 – Maintien de la fonctionnalité du site pour l'alimentation, le repos et la migration des espèces internuptiales		OLT 4 – Maintien de la fonctionnalité du site et de l'intégrité des reposoirs pour les populations de phoques d'intérêt communautaire		OLT 5 – Maintien de la contribution du site par sa fonctionnalité pour les populations de marsouin commun de la Manche-Mer du Nord	OLT 6 – Amélioration de l'état de conservation et des fonctionnalités des habitats, y compris non communautaires			
Localisation	Site (ZPS) ou hors site si habitats d'espèces												
Activités concernées	Tous												
Lien avec d'autres actions	M8 - M9 - Programme de mesures DCSMM/Econav/projets européens												
Objectifs opérationnels	OO-A - Sensibiliser et informer les différents types de public à l'environnement marin et aux enjeux de conservation des sites des bancs des Flandres		OO-B – Renforcer la connaissance des habitats, espèces et zones fonctionnelles du site des Bancs des Flandres, et suivi de leur évolution et état de conservation		OO-C – Améliorer les connaissances des effets de pressions sur les habitats marins, espèces et habitats d'espèces		OO-D – Favoriser l'intégration de la gestion du site avec les autres politiques publiques et stratégiques territoriales (en cours ou à venir) en lien avec la qualité des eaux et l'environnement littoral et marin		OO-E – Articuler la gestion du site des Bancs des Flandres aux autres démarches de gestion du patrimoine naturel et inscrire dans une dynamique collaborative		OO-F – Réduire les perturbations physiques des activités économiques notamment portuaires, offshore, de pêche et aménagements (publics ou privés) sur l'intégrité des habitats marins	OO-G – Limiter les effets des activités industrielles, d'aménagements et de pêche sur les espèces d'intérêt communautaire et leurs zones fonctionnelles connues	OO-H – Limiter les dérangements des oiseaux et mammifères marins par les activités de loisir
Type et Description													
Type de la mesure	Animation / Volontaire												
Description de la mesure	Il s'agit de développer au cours de la période de mise en œuvre du DOCOB, des mesures de nature expérimentale visant à réduire l'impact des usages sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire : modification des pratiques usuelles contribuant au bon état du milieu, conversion à de nouvelles pratiques, développement d'actions complémentaires à l'activité (collecte de déchets, reprofilage des plages) etc. Il s'agit aussi de mettre en œuvre de façon expérimentale des mesures de restauration des milieux favorables aux espèces, notamment en période de nidification.												

	<p>1-Restauration voire réalisation, si nécessaire, de nouveaux sites favorables aux espèces nicheuses d'intérêt communautaire à enjeux majeurs A l'image des travaux de restauration réalisés par le GPMD en 2013 afin de pérenniser l'installation des colonies de Sterne naine, Sterne pierregarin et Grand gravelot, la mesure propose de reconduire une opération d'une telle envergure si nécessaire, en partenariat avec les acteurs locaux. Sous l'impulsion du GON, GOELAND et CPIE-FM, des propositions de restauration pourront être envisager. Y compris si les sites de nidification sont hors périmètre Natura des Bancs des Flandres. Dans ce cas, un acte d'engagement (charte, contractualisation, ORE, mesure compensatoire, arrêté préfectoral) pourra être conclue entre le propriétaire et la structure animatrice.</p> <p>2-Mise en cohérence des actions de nettoyage des plages avec les enjeux de conservation du site et l'accueil touristique La structure animatrice veillera à poursuivre et étendre l'entretien raisonné des plages déjà mis en œuvre dans l'est dunkerquois dans le cadre du DOCOB des dunes de la Plaine maritime Flamande. Un ramassage manuel régulier est proposé sur plusieurs zones "ateliers" témoins, après concertation avec les acteurs de la gestion des plages, uniquement pendant les périodes de forte fréquentation, en dehors de ces périodes, un ramassage après les grandes marées ou les tempêtes hivernales, est susceptible d'apporter de grandes quantités de déchets. Le ramassage mécanique n'est pas sélectif, il supprime les déchets d'origine artificielle (verre, plastique...), tout comme les débris animaux ou végétaux qui sont pourtant à la base de l'écosystème particulier des laines de mer. Le ramassage manuel permet d'assurer une sélection. Tous les éléments d'origine végétale (feuilles, algues, branches, débris divers, à l'exception des très grosses branches et des troncs) et animale (sauf cadavre de gros animaux...) sont laissés sur place. En outre, le ramassage manuel permet aussi d'éviter d'intervenir sur une zone de nidification éventuelle d'oiseaux (en particulier les Gravelots) – ce qui limite le risque de destruction des nids ou poussins comparativement au ramassage mécanique. Les structures chargées de l'entretien, la gestion et l'animation des plages sont concernées, notamment le syndicat intercommunal des dunes de Flandres (SIDF) et les villes littorales.</p> <p>3-Mise en cohérence des actions d'entretien des plages avec les enjeux de conservation du site et la sécurité des aménagements, des ouvrages et des estivants Dans le cadre de la lutte contre l'érosion, ou les aménagements touristiques (installations de terrasse, terrains de beach sport, cabanes de plage, etc.), des opérations de réensablement, désensablement ou de reprofilage de plages sont régulièrement pratiquées. La mesure propose d'initier un échange sur ces opérations qui ne sont pas forcément soumises à étude d'incidence Natura 2000, pour aller vers des pratiques plus respectueuses des habitats d'espèces avifaunistiques (notamment en période de nidification pour les espèces utilisant les plages). Les structures chargées de l'entretien, la gestion et l'animation des plages sont concernées, notamment la communauté urbaine et les villes littorales.</p> <p>4-Accompagnement / impulsion de mesures de nature expérimentale La structure animatrice en partenariat avec les naturalistes locaux peut proposer les actions restauration voire de transplantations (benthos, salicornes) expérimentales pour permettre l'installation des limicoles côtiers notamment. D'autres opérations peuvent être envisagées pour maintenir ou favoriser la capacité de nidification des certaines espèces (Grand gravelot, Gravelot à collier interrompu, Sternes), notamment Clipon et Dignes des alliés, mais les sites à proximité ne sont pas exclus. Un partenariat actif sera à construire avec l'Opération Grand Site de France qui s'étend de la frontière belge à l'avant-port Est. En effet, sur les espaces littoraux, l'accent doit être mis sur la recherche de cohérence en matière d'aménagement et de gestion, entre les espaces à forts enjeux de biodiversité (Dignes de alliés, milieux dunaires notamment) et les espaces dédiés au tourisme (balade de mémoire, accueil estivant, festival, etc). Sur ces sites, des réflexions porteront principalement sur l'accessibilité, la canalisation des flux et la mise en valeur du patrimoine naturel.</p>
<p>Résultats attendus</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pérennisation du dialogue et des échanges entre les acteurs des Bancs des Flandres - Modification des comportements pour une meilleure prise en compte des habitats et espèces d'intérêt communautaire et généralisation de pratiques respectueuses - Améliorer/maintenir l'état de conservation de l'avifaune et des fonctionnalités du site

OBJECTIFS et MESURES DE GESTION

Partenaires et Acteurs								
Porteur de projet	Structure animatrice							
Partenaires	GPMD, CD59, CPIE-FM, GON, GOELAND, villes, SIDF, Opération Grand site							
Financement	Budget mission d'animation Contrat natura 2000 (Opération M4-1 et Opération M4-4) Autres financeurs possibles (à rechercher) : Europe, collectivités, établissements publics, autres.							
Indicateurs								
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions pilotes mises en œuvre - Nombre d'actions communes entre gestionnaires mises en œuvre 							
Indicateurs de pression	<ul style="list-style-type: none"> - SP2 : Evolution des usages sur le site à définir (Indicateur qualitatif à développer) - SP8 : Couple pression / habitat (Indicateur à développer) - SP9 : Couple pression / espèce (Indicateur à développer) 							
Animation de la mesure								
	n	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5	Opérateur	Modalité
Restauration de milieu pour les Grands Gravelots et Sternes sp.	Au besoin (15000€)						Structure animatrice	Contrat Natura 2000 Autres
Nettoyage manuel de certains secteurs de plages (Digue des alliés notamment)	A préciser						SIDF	Contrat Natura 2000
Temps agents structure animatrice(j/an)	5j/an , mais varie selon les actions pilotes entreprises							

Fiche M5		Participation aux politiques et aux échanges contribuant aux objectifs de conservation des habitats et espèces du site des Bancs des Flandres									
Priorité **	Protection	Restauration	Suivi	Connaissance	Communication	Surveillance	Veille				
Enjeux de conservation	1-Espèces d'oiseaux nicheurs d'intérêt communautaire		2-Espèces d'oiseaux hivernaux et migrateurs		3-Phoques		4-Cétacés		5-Habitats		
Objectifs à long terme	OLT 1 - Maintien de la fonctionnalité et de l'intégrité des habitats propices à la nidification des espèces d'intérêt communautaire		OLT 2 – Maintien de la fonctionnalité du site pour l'alimentation des oiseaux en période de reproduction		OLT 3 – Maintien de la fonctionnalité du site pour l'alimentation, le repos et la migration des espèces internuptiales		OLT 4 – Maintien de la fonctionnalité du site et de l'intégrité des reposoirs pour les populations de phoques d'intérêt communautaire		OLT 5 – Maintien de la contribution du site par sa fonctionnalité pour les populations de marsouin commun de la Manche-Mer du Nord		OLT 6 – Amélioration de l'état de conservation et des fonctionnalités des habitats, y compris non communautaires
Localisation	Site (ZPS et ZSC) et Hors site (mais contribution positive)										
Activités concernées	Tous										
Lien avec d'autres actions	M8 - M9 Coordination et cohérence avec DSF, Plan POLMAR, SAGE, SDAGE, plan de gestion des autres espaces protégés, plan de gestion du trait de côte, etc.										
Objectifs opérationnels	OO-A - Sensibiliser et informer les différents types de public à l'environnement marin et aux enjeux de conservation du sites des bancs des Flandres	OO-B – Renforcer la connaissances des habitats, espèces et zones fonctionnelles du site des Bancs des Flandres, et suivi de leur évolution et état de conservation	OO-C – Améliorer les connaissances des effets de pressions sur les habitats marins, espèces et habitats d'espèces	OO-D – Favoriser l'intégration de la gestion du site avec les autres politiques publiques et stratégie territoriales (en cours ou à venir) en lien avec la qualité des eaux et l'environnement littoral et marin	OO-E – Articuler la gestion du site des Bancs des Flandres aux autres démarches voisines de gestion du patrimoine naturel et s'inscrire dans une dynamique collaborative	OO-F – Réduire les perturbations physiques des activités économiques notamment portuaires, offshore, de pêche et aménagements (publics ou privés) sur l'intégrité des habitats marins	OO-G – Limiter les effets des activités industrielles, d'aménagements et de pêche sur les espèces d'intérêt communautaire et leurs zones fonctionnelles connues	OO-H – Limiter les dérangements des oiseaux et mammifères marins par les activités de loisir			
Type et Description											
Type de la mesure	Animation										
Description de la mesure	Cette mesure générale vise à assurer que les objectifs du DOCOB Natura 2000 des Bancs des Flandres sont pris en compte dans les différentes politiques environnementales et autres politiques publiques, plans et programmes ; dans la mesure où leurs objectifs convergent, notamment celles listées ci-dessous. De ces échanges pourront émerger une amélioration des connaissances notamment comportementales des populations oiseaux et mammifères marins, ainsi que sur les fonctionnalités écologiques du site ; mais aussi des interactions entre les activités et l'environnement marin.										

	<p>1-Participation aux échanges et suivis des différents plans de gestion du secteur portuaire littoral (GPMD), du site Natura 2000 Dunes de la plaine maritime flamande (CD59) et de la réserve naturelle du Platier d'Oye (EDEN 62) et gestionnaires des sites Natura 2000 belges à proximité</p> <p>Dans un premier temps, il s'agit essentiellement de la disponibilité de l'animateur à impulser et s'investir dans une dynamique collaborative entre aires marines protégées initiée lors de l'élaboration du DOCOB du site. Il participera à leurs instances de concertation et de gestion afin de pérenniser une prise en compte des enjeux et des objectifs du site et d'initier des actions de gestion communes (par exemple suivis, informations, entretien) et assurer le transfert de connaissances entre les sites. Un lien privilégié sera à établir avec les acteurs belges de la gestion des sites Natura 2000 frontaliers (Wlaamse benken; Westkust, Duingebieden), à l'image des récents LIFE+ FLANDRE et du projet européen de gestion durable conjointe VEDETTE.</p> <p>2-Participation à la mise en œuvre des plans (s'ils existent) nationaux et régionaux de restauration des espèces</p> <p>L'action vise notamment la participation active à la mise en œuvre par la région Hauts de France des plans de restauration régionaux des Sterne naines et Grand gravelot, en proposant une mutualisation des actions (suivis, informations, entretien). Elle propose aussi d'intégrer les mesures issues de plans nationaux ultérieurs pour des espèces à forte implication nationale (Sternes pierregarins par exemple)</p> <p>3-Participation et intégration des différentes politiques publiques environnementales en mer</p> <p>Les rejets en mer des acteurs du territoire font l'objet de suivis réglementaires ou volontaires. Cette action ambitionne une bonne articulation terre-mer, et une mise en cohérence des actions du DOCOB avec celles des documents, outils de gestion et de planification du territoire, dans l'optique de mieux maîtriser les apports terrigènes. Il s'agit de favoriser les échanges entre la structure animatrice et les structures en charge de la gestion des problématiques de la qualité des eaux sur le bassin versant (GPMD, CUD, IIW, Agence de l'eau Artois-Picardie) et qualité des eaux marines (Services de l'Etat, OFB, GPMD, etc.) et maintenir la dynamique collaborative initiée dans le cadre de l'élaboration du DOCOB du site. Parmi les différentes politiques publiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Document stratégique de façade (DSF) Manche et Mer du Nord, déclinaison à la fois de la Directive cadre planification des espaces maritimes (DCPEM) et sa Stratégie nationale pour la mer et le littoral ainsi que de la Directive cadre stratégie milieu marin (DCSMM) et son Plan d'action milieu marin (PAMM), à travers le programme de mesures permettant d'atteindre les objectifs environnementaux et celui de surveillance en vue de l'évaluation permanente de l'état des eaux marines. Une attention particulière est portée sur les descripteurs D1 (biodiversité), D4 (réseau trophique), D6 (intégrité des fonds), D8 (contaminants chimiques) et D10 (déchets marins). - Directive cadre sur l'eau (DCE) et sa déclinaison Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Artois Picardie et Schéma d'aménagement des eaux (SAGE) de l'Aa, notamment à travers les objectifs relatifs aux poissons migrateurs et aux habitats côtiers - Dispositions POLMAR du dispositif ORSEC, volet gestion des pollutions marines - PLAGEPOMI Artois Picardie objectifs du plan de gestion des poissons migrateurs - Stratégie nationale aires protégées - Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte - Stratégie d'intervention du Conservatoire du littoral sur le domaine public maritime - Projet stratégique et dispositifs de suivis des rejets en mer et des dragages du GPMD - Dispositifs de suivis de la qualité des eaux du canal exutoire (ARS, CUD, ville de Dunkerque, IIW) - Traçabilité des accidents et pollutions maritimes (CEDRE)
<p>Résultats attendus</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pérennisation du dialogue et des échanges entre les acteurs des Bancs des Flandres - Amélioration des connaissances - Cohérence du site au sein du réseau Natura 2000 et articulation avec les autres démarches de gestion notamment pour l'amélioration de la qualité des eaux - Mutualisation des actions et moyens entre gestionnaires

OBJECTIFS et MESURES DE GESTION

Partenaires et Acteurs								
Opérateur	Structure animatrice							
Partenaires	Gestionnaires & acteurs d'aires marines protégées, GPMD, EDEN 62, CD59, Agence de l'eau, DREAL, DIRM, DDTM, Région, OFB							
Financement	Budget mission d'animation Autres financeurs possibles (à rechercher) : Région (Plan de restauration Sterne naine, Grand gravelot), programmes européens (INTERREG, etc.), Agence de l'eau, partenariat GPMD, villes							
Indicateurs								
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions communes conjointes entre gestionnaire - Nombre de participation aux réunions des différentes politiques publiques environnementales - Nombre d'actions transfrontalières 							
Indicateurs de pression	- SP3: Evolution de la qualité des eaux marines et littorales							
Animation de la mesure								
	n	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5	Opérateur	Modalité
Coût structure animatrice total annuel (€/an)	-						Structure animatrice	
Temps agents structure animatrice(j/an)	Inclus dans le temps d'animation < 15 j/an							

Fiche M6	Veille sur les projets d'aménagement et usages, information et appui technique auprès des services de l'Etat et des maitres d'ouvrage dans le cadre des demandes d'autorisation des projets faisant l'objet d'une évaluation d'incidences Natura 2000								
Priorité	Protection	Restauration	Suivi	Connaissance	Communication	Surveillance	Veille		
*									
Enjeux de conservation	<i>1-Espèces d'oiseaux nicheurs d'intérêt communautaire</i>		<i>2-Espèces d'oiseaux hivernaux et migrateurs</i>		<i>3-Phoques</i>		<i>4-Cétacés</i>		<i>5-Habitats</i>
Objectifs à long terme	<i>OLT 1 - Maintien de la fonctionnalité et de l'intégrité des habitats propices à la nidification des espèces d'intérêt communautaire</i>	<i>OLT 2 – Maintien de la fonctionnalité du site pour l'alimentation des oiseaux en période de reproduction</i>	<i>OLT 3 – Maintien de la fonctionnalité du site pour l'alimentation, le repos et la migration des espèces internuptiales</i>	<i>OLT 4 – Maintien de la fonctionnalité du site et de l'intégrité des reposoirs pour les populations de phoques d'intérêt communautaire</i>	<i>OLT 5 – Maintien de la contribution du site par sa fonctionnalité pour les populations de marsouin commun de la Manche-Mer du Nord</i>	<i>OLT 6 – Amélioration de l'état de conservation et des fonctionnalités des habitats, y compris non communautaires</i>			
Localisation	Site (ZPS et ZSC) et Hors site (mais contribution négative/positive)								
Activités concernées	Tous								
Lien avec d'autres actions	M1 – M3.3								
Objectifs opérationnels	<i>OO-A - Sensibiliser et informer les différents types de public à l'environnement marin et aux enjeux de conservation du sites des bancs des Flandres</i>	<i>OO-B – Renforcer la connaissances des habitats, espèces et zones fonctionnelles du site des Bancs des Flandres, et suivi de leur évolution et état de conservation</i>	<i>OO-C – Améliorer les connaissances des effets de pressions sur les habitats marins, espèces et habitats d'espèces</i>	<i>OO-D – Favoriser l'intégration de la gestion du site avec les autres politiques publiques et stratégie territoriales (en cours ou à venir) en lien avec la qualité des eaux et l'environnement littoral et marin</i>	<i>OO-E – Articuler la gestion du site des Bancs des Flandres aux autres démarches de gestion du patrimoine naturel et s'inscrire dans une dynamique collaborative</i>	<i>OO-F – Réduire les perturbations physiques des activités économiques notamment portuaires, offshore, de pêche et aménagements (publics ou privés) sur l'intégrité des habitats marins</i>	<i>OO-G – Limiter les effets des activités industrielles, d'aménagements et de pêche sur les espèces d'intérêt communautaire et leurs zones fonctionnelles connues</i>	<i>OO-H – Limiter les dérangements des oiseaux et mammifères marins par les activités de loisir</i>	
Type et Description									
Type de la mesure	Animation								
Description de la mesure	Les projets d'aménagements sur le site Natura 2000 Bancs des Flandres doivent être compatibles avec les objectifs de conservation des habitats et espèces ayant justifié la désignation du site. La démarche Natura 2000 n'exclut pas la mise en œuvre de projets d'aménagements sur les Bancs des Flandres ou les de projets situés hors site mais pouvant l'impacter, mais la réglementation prévoit un dispositif d'évaluation d'incidences Natura 2000, afin de vérifier que le projet n'a pas d'incidences négatives notables sur le bon état de conservation des espèces et des habitats pour lesquels le site Natura 2000 a été désigné.								

	<p>Le cas échéant, des mesures compensatoires sont nécessaires ainsi qu'une justification de l'utilité publique du projet. La mesure vise à réaliser une veille sur les projets ou évènements (opérations de dragage & clapage, installation d'énergies marines renouvelables, extensions d'infrastructures, organisations d'évènements nautiques ou sportifs, etc.) afin que la structure animatrice soit partie prenante dans :</p> <p>1-Appui autant que de besoin aux autorités compétentes pour la diffusion d'informations et de documents, et pour fournir les données nécessaires aux « études incidence Natura 2000 » (sur sollicitation) L'étude et l'analyse complète des dossiers est à la charge du service instructeur, qui veille à la qualité des suivis environnementaux et à la réduction des incidences sur le milieu marin. N'étant pas directement informée sur les dépôts des études d'impacts des projets ou les études d'incidences Natura 2000, la structure animatrice veillera à apporter les éléments d'information utiles aux services instructeurs et aux porteurs de projets, sur sollicitation, lors de l'instruction et en suivi du projet. La structure animatrice peut être force de propositions auprès des services instructeurs dans les réflexions et les démarches en faveur de l'évitement et de la réduction des incidences de projets sur les enjeux de conservation du site, afin de garantir l'objectif de bon état de conservation des espèces et des habitats pour lesquels le site Banc des Flandres a été désigné.</p> <p>2-Accompagnement des projets d'action en matière d'évitement ou de réduction des impacts des activités sur la biodiversité marine (sur sollicitation) L'objectif est de travailler avec le maître d'ouvrage sur la mise en œuvre de mesures de gestion et/ou d'actions innovantes en faveur de la biodiversité, qui pourront émerger lors de l'instruction des dossiers en appui des services instructeurs. L'intégration de fonctions écologiques aux ouvrages maritimes existants ou en création est d'ores et déjà visée. Dans ce cas, la coopération entre le porteur de projet et les laboratoires de recherche peut être provoquée par la structure animatrice. La structure animatrice s'engage à participer aux comités de suivi des projets afin de porter à connaissance les enjeux du site des Bancs des Flandres et leurs sensibilités aux pressions générées par les activités, lorsque les autorisations le prévoient ou que les structures animatrices sont invitées.</p> <p>3-Transmission des besoins en surveillance du site vers les services de police de l'environnement lors des opérations d'aménagements ou évènements La structure animatrice alertera les autorités compétentes sur tous comportements délictueux observés ou remontés sur le site Natura 2000 Bancs des Flandres lors des projets ou évènements.</p> <p>4-Collecte des données de suivis environnementaux réalisés par les porteurs de projet La structure animatrice s'informe et récupère les résultats des suivis environnementaux sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire réalisés par les porteurs de projet établis lors de l'étude d'impacts pour améliorer les connaissances sur l'état des enjeux sur le site et les interactions entre enjeux et activités. De la même manière, les suivis environnementaux programmés dans le cadre de mesures ERC des autorisations des projets seront collectés et discutés par la structure animatrice.</p> <p>5-Diffusion et discussion des suivis environnementaux réalisés par les porteurs de projet La structure animatrice se réserve le droit de restituer en COPIL les résultats de suivis réalisés par les gestionnaires portuaires et les porteurs de projets maritimes, situés dans ou à proximité du site Natura 2000.</p>
<p>Résultats attendus</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appropriation par les usagers des enjeux et objectifs du site des Bancs des Flandres - Pérennisation du dialogue et des échanges entre les acteurs des Bancs des Flandres - Modification des comportements pour une meilleure prise en compte des habitats et espèces d'intérêt communautaire et généralisation de pratiques respectueuses

OBJECTIFS et MESURES DE GESTION

	<ul style="list-style-type: none"> - Transparence des initiatives mises en œuvre par l'Etat, les gestionnaires portuaires et les industriels en faveur de la conservation des milieux marins - Communiquer sur les impacts des projets observés sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire 							
Partenaires et Acteurs								
Opérateur	Structure animatrice							
Partenaires	OFB, DDTM/SML, DREAL, DIRM, Observatoire prédateurs supérieurs, GPMD, porteurs de projet							
Financement	Budget mission d'animation							
Indicateurs								
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sollicitations de la structure animatrice pour les dossiers d'évaluation d'incidences Natura 2000 - Nombre de sollicitation à assistance aux porteurs de projets d'aménagement en amont du projet (hors EIN2000) 							
Indicateurs de pression	<ul style="list-style-type: none"> - SP6 : Nombre d'étude incidence Natura 2000 déposée liée au site des Bancs des Flandres - SP10: Surface du site impactés directement par les projets soumis à évaluation d'incidence Natura 2000 							
Animation de la mesure								
	n	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5	Opérateur	Modalité
Coût structure animatrice total annuel (€/an)	-						Structure animatrice	
Temps agents structure animatrice(j/an)	Inclus dans le temps d'animation < 10 j/an							

Fiche M7	<p>Extension de la méthode d'évaluation des risques de dégradation des habitats et espèces d'intérêt communautaire par les engins de pêche maritimes aux autres activités de pêche, à la navigation et aux espèces patrimoniales non traitées au moment de l'élaboration du DOCOB</p>									
Priorité	Protection	Restauration	Suivi	Connaissance	Communication	Surveillance	Veille			
*										
Enjeux de conservation	1-Espèces d'oiseaux nicheurs d'intérêt communautaire		2-Espèces d'oiseaux hivernaux et migrateurs		3-Phoques		4-Cétacés		5-Habitats	
Objectifs à long terme	<i>OLT 1 - Maintien de la fonctionnalité et de l'intégrité des habitats propices à la nidification des espèces d'intérêt communautaire</i>		<i>OLT 2 - Maintien de la fonctionnalité du site pour l'alimentation des oiseaux en période de reproduction</i>		<i>OLT 3 - Maintien de la fonctionnalité du site pour l'alimentation, le repos et la migration des espèces internuptiales</i>		<i>OLT 4 - Maintien de la fonctionnalité du site et de l'intégrité des reposoirs pour les populations de phoques d'intérêt communautaire</i>		<i>OLT 5 - Maintien de la contribution du site par sa fonctionnalité pour les populations de marsouin commun de la Manche-Mer du Nord</i>	<i>OLT 6 - Amélioration de l'état de conservation et des fonctionnalités des habitats, y compris non communautaires</i>
Localisation	Site (ZPS et ZSC)									
Activités concernées	Pêche professionnelle, activités de loisir, navigation									
Lien avec d'autres actions	M1									
Objectifs opérationnels	<i>OO-A - Sensibiliser et informer les différents types de public à l'environnement marin et aux enjeux de conservation du sites des bancs des Flandres</i>	<i>OO-B - Renforcer la connaissances des habitats, espèces et zones fonctionnelles du site des Bancs des Flandres, et suivi de leur évolution et état de conservation</i>	<i>OO-C - Améliorer les connaissances des effets de pressions sur les habitats marins, espèces et habitats d'espèces</i>	<i>OO-D - Favoriser l'intégration de la gestion du site avec les autres politiques publiques et stratégiques territoriales (en cours ou à venir) en lien avec la qualité des eaux et l'environnement littoral et marin</i>	<i>OO-E - Articuler la gestion du site des Bancs des Flandres aux autres démarches voisines de gestion du patrimoine naturel et s'inscrire dans une dynamique collaborative</i>	<i>OO-F - Réduire les perturbations physiques des activités économiques notamment portuaires, offshore, de pêche et aménagements (publics ou privés) sur l'intégrité des habitats marins</i>	<i>OO-G - Limiter les effets des activités industrielles, d'aménagements et de pêche sur les espèces d'intérêt communautaire et leurs zones fonctionnelles connues</i>	<i>OO-H - Limiter les dérangements des oiseaux et mammifères marins par les activités de loisir</i>		
Type et Description										
Type de mesure	Animation / Suivis & connaissances									
Description de la mesure	L'analyse des risques de dégradation des habitats et espèces d'intérêt communautaire par les engins de pêche professionnelle est une disposition prévue par la loi du 8 aout 2016 pour la reconquête de la biodiversité. L'analyse est réalisée suivant une méthode élaborée par le MNHN. Lorsque qu'un risque									

OBJECTIFS et MESURES DE GESTION

	<p>d'atteinte aux objectifs de conservation du site est mis en évidence, des mesures réglementaires doivent être prises par l'autorité administrative, suite à une phase de concertation avec les acteurs concernés. Les entreprises de pêche sont alors dispensées d'évaluation d'incidence Natura 2000.</p> <p>1-Mise en œuvre de la méthode d'évaluation développée par le MNHN (méthode nationale) sur les risques de porter atteinte aux objectifs de conservation par les interactions vis-à-vis des espèces d'intérêt communautaire par les activités de pêche professionnelle</p> <p>L'analyse menée pendant la phase d'élaboration du DOCOB a permis de tenir compte des risques de dégradation des habitats par les engins de pêche. La présente action vise à étendre l'analyse aux espèces d'intérêt communautaire (méthode en cours d'élaboration) (ex : captures accidentelles), ainsi qu'aux nouvelles pratiques de pêche qui n'ont pas pu être pris en compte faute de connaissances suffisantes ou qui sont attendues. Dès qu'elle sera développée par le MNHN, la méthode sera réalisée à l'échelle du site des Bancs des Flandres.</p> <p>2-Evaluation des risques d'atteinte aux objectifs de conservation des espèces d'intérêt communautaire par les activités de pêche professionnelle, de loisirs et de navigation</p> <p>Par ailleurs, l'analyse des risques de dérangement et/ou de compétition trophique, non pris en charge par la méthode MNHN, sera réalisée à l'échelle du site ; elle prendra en compte également les activités de loisirs et la navigation présentant le même type d'impact que les activités de pêche professionnelle. La part de mortalité naturelle liée aux besoins des grands prédateurs sera aussi examinée.</p> <p>3-Proposition de mesures de gestion répondant aux risques identifiés de porter atteinte aux objectifs de conservation des espèces d'intérêt communautaire du site, par les activités de pêche professionnelles, de loisirs et de navigation</p> <p>Si des mesures de gestion pour répondre aux risques de dérangement et de compétition trophique identifiés vis-à-vis des espèces d'intérêt communautaire, s'avèrent nécessaires, elles devront être discutées par un groupe de travail ad hoc puis intégrées au DOCOB après validation par le COPIL.</p>							
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Finalisation de l'évaluation d'incidences N2000 de la pêche professionnelle - Acceptation et appropriation par les usagers des enjeux et objectifs du site des Bancs des Flandres - Pérennisation du dialogue et des échanges entre les acteurs des Bancs des Flandres - Modification des comportements pour une meilleure prise en compte des habitats et espèces d'intérêt communautaire et généralisation de pratiques respectueuses 							
Partenaires et Acteurs								
Maîtrise d'œuvre	CRPMEM et OFB							
Partenaires	Services de l'Etat / MNHN							
Financement	Budget mission d'animation Autres financeurs possibles IFREMER / OFB / FEAMP / Interreg							
Indicateurs								
Indicateurs de réalisation	- Mise en œuvre de la méthode du MNHN et évaluation des risques d'interaction vis-à-vis des espèces d'intérêt communautaire							
Indicateurs de pression	- SP2 : Evolution des usages sur le site							
Animation de la mesure								
	n	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5	Opérateur	Modalité
Coût structure animatrice total annuel (€/an)	-						Structure animatrice	
Temps agents structure animatrice(j/an)	A définir							

Fiche M8		Construction et mise en œuvre des indicateurs du tableau de bord pour les espèces et habitats prioritaires											
Priorité ***	Protection	Restauration	Suivi	Connaissance	Communication	Surveillance	Veille						
Enjeux de conservation	1-Espèces d'oiseaux nicheurs d'intérêt communautaire		2-Espèces d'oiseaux hivernaux et migrateurs		3-Phoques		4-Cétacés		5-Habitats				
Objectifs à long terme	<i>OLT 1 - Maintien de la fonctionnalité et de l'intégrité des habitats propices à la nidification des espèces d'intérêt communautaire</i>		<i>OLT 2 - Maintien de la fonctionnalité du site pour l'alimentation des oiseaux en période de reproduction</i>		<i>OLT 3 - Maintien de la fonctionnalité du site pour l'alimentation, le repos et la migration des espèces internuptiales</i>		<i>OLT 4 - Maintien de la fonctionnalité du site et de l'intégrité des reposoirs pour les populations de phoques d'intérêt communautaire</i>		<i>OLT 5 - Maintien de la contribution du site par sa fonctionnalité pour les populations de marsouin commun de la Manche-Mer du Nord</i>	<i>OLT 6 - Amélioration de l'état de conservation et des fonctionnalités des habitats, y compris non communautaires</i>			
Localisation	Site (ZPS et ZSC) et hors site												
Activités concernées	Tous												
Lien avec d'autres actions	M5 / M9 / M10 / M11 Observatoire oiseaux marins / Programmes de surveillance du PAMM de la DCSMM / Réseau national d'échouage												
Objectifs opérationnels	<i>OO-A - Sensibiliser et informer les différents types de public à l'environnement marin et aux enjeux de conservation du sites des bancs des Flandres</i>		<i>OO-B - Renforcer la connaissances des habitats, espèces et zones fonctionnelles du site des Bancs des Flandres, et suivi de leur évolution et état de conservation</i>		<i>OO-C - Améliorer les connaissances des effets de pressions sur les habitats marins, espèces et habitats d'espèces</i>		<i>OO-D - Favoriser l'intégration de la gestion du site avec les autres politiques publiques et stratégies territoriales (en cours ou à venir) en lien avec la qualité des eaux et l'environnement littoral et marin</i>		<i>OO-E - Articuler la gestion du site des Bancs des Flandres aux autres démarches voisines de gestion du patrimoine naturel et s'inscrire dans une dynamique collaborative</i>		<i>OO-F - Réduire les perturbations physiques des activités économiques notamment portuaires, offshore, de pêche et aménagements (publics ou privés) sur l'intégrité des habitats marins</i>	<i>OO-G - Limiter les effets des activités industrielles, d'aménagements et de pêche sur les espèces d'intérêt communautaire et leurs zones fonctionnelles connues</i>	<i>OO-H - Limiter les dérangements des oiseaux et mammifères marins par les activités de loisir</i>
Type et Description													
Type de mesure	Animation												
Description de la mesure	Pour évaluer l'avancement des mesures du DOCOB et les résultats obtenus au regard des objectifs de gestion fixés, il est nécessaire de disposer d'indicateurs. Le tableau de bord sera un outil d'évaluation et de pilotage pour la gestion du site ; il intègre deux niveaux : - Une échelle locale, afin d'évaluer l'efficacité des mesures de gestion, d'éclairer sur l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire, et orienter les actions de gestion de la structure animatrice ;												

- Une échelle nationale ou régionale (Plan de surveillance de la DCSMM, façade Manche mer du nord ...) pour évaluer la pertinence du réseau d'aires marines protégées (AMP), pour synthétiser les résultats obtenus par le réseau et pour replacer les évolutions observées sur le site à une plus large échelle. Il contribuera au tableau de bord des aires marines protégées de l'Office français de la biodiversité et diffusion. Il sera facilement accessible par le grand public. Un bilan pluriannuel sera effectué en fin d'animation du DOCOB.

1-Construction des indicateurs

Pour chaque objectif à long terme, un jeu restreint d'indicateurs d'état a été défini, ils permettent de qualifier l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire. Chaque indicateur d'état correspond à une combinaison de plusieurs informations mesurables appelées métriques. Chacune des métriques fait l'objet d'un ou plusieurs suivis effectifs (SE). Pour chacune des mesures, des indicateurs de réalisation (SR) ont été proposés dans les fiches. Les indicateurs de pression (SP) fixent les pressions que les habitats et espèces subissent. Pour certains enjeux, des indicateurs ont pu être définis pendant l'élaboration du DOCOB. Pour d'autres, ce travail doit être finalisé en lien avec les réflexions nationales sur le sujet (état de conservation de certains habitats et espèces). Ainsi le programme de suivi repose en partie sur des dispositifs de suivis existants, essentiellement réalisés par des associations naturalistes, qui permettent d'alimenter le Programme de surveillance de la DCSMM. Les indicateurs ci-dessous sont amenés à évoluer en fonction de la mise en œuvre des différents dispositifs de suivis du Programme de surveillance de la DCSMM et ceux issus de porteurs de projet (GPMD, EMR, CNPE notamment).

2-Suivis des indicateurs d'état (SE) des oiseaux et mammifères marins

Des campagnes d'observation spécifiques ou d'opportunités issues des différents réseaux locaux (Observatoire de la biodiversité de la CUD), régionaux (Observatoire de la biodiversité régionale), de façade maritime (Observatoire oiseaux marins), nationaux, européens et internationaux (WI) pourront être des opportunités pour compléter le dispositif.

a) Dans le cadre de l'Observatoire des oiseaux marins :

Le GON propose de poursuivre l'adaptation des suivis existants menés par les naturalistes locaux et de les coordonner par l'apport de protocoles standardisés pour répondre aux besoins de la DCSMM et ainsi aboutir à une mutualisation de la surveillance, à travers une convention de coopération établie avec la structure animatrice et/ou l'OFB (Mesure M10). Différents indicateurs sont d'ores et déjà visés :

- SEO1 : Effectif Sterne naine & pierregarin (site : Clipon, mi-mai à mi-juillet, tous les 10 jours) + hors site (Mark, GFP + Platier (EDEN62))
- SEO2 : Production Sterne naine & pierregarin (site : Clipon, mi-mai à mi-juillet, tous les 10 jours) + hors site (Mark, GFP + Platier (EDEN62))
- SEO3 : Effectif Grand Gravelot (Digue des alliés, Littoral portuaire, début avril à fin mai, 1 à 2 passages en linéaire séparé d'au moins 1 mois) + hors site (Mark, GFP + Platier (EDEN62))
- SEO4 : Production Grand Gravelot (Digue des alliés, Littoral portuaire, début avril à fin mai, 1 à 2 passages en linéaire séparé d'au moins 1 mois + site Clipon) + hors site (Mark, GFP + Platier (EDEN62))
- SEO5 : Effectif Puffin des Baléares (site : Clipon, début juillet à fin novembre, 1x/semaine)
- SEO6 : Effectif Grèbe(s) et Plongeon(s) (Littoral, 1 point d'observation tous les 2 km (environ 12 points d'observations), 20 décembre au 20 janvier, en 1 fois)
- SEO7 : Effectif Mouettes mélanocéphale (Protocole GISOM)

b) Dans le cadre du Programme de surveillance de la DCSMM :

- SEO8 : Nombre oiseaux échoués (Littoral (dernier week-end de février, tous les ans) *
- SEO9 : Effectifs hivernant par le suivi Wetlands international (Littoral, mi-janvier)
- SEO10 : Enquêtes EcoQO (OSPAR) et oiseaux échoués (Littoral, tous les 15 jours, de la mi-décembre à la mi-mars) *

- SEO11 : Suivi national des effectifs d'oiseaux marins nicheurs (ROMN 2020-2022 sur 28 espèces nationales, coordonnée par le GISOM)
- SEM1 : Suivis des échouages de mammifères marins (RNE)
- SEOM1 : mégafaune marine par suivis aériens de type SAMM (calendrier national)
- SEOM2 : mégafaune marine (mammifères marins, tortues marines, oiseaux marins, grands poissons), des déchets flottants par campagne nautique IBTS de l'IFREMER (1 x en janvier, tous les ans)

** résultats indépendant de la gestion du site, participation aux résultats et suivis plus globaux.*

La surveillance mise en œuvre dans le cadre de la DCSMM repose aussi sur des dispositifs de suivi des oiseaux marins et des colonies de phoques par les associations locales. Pour ces derniers, il consiste principalement en des comptages de phoques gris et phoques veaux-marins à terre (ou dans l'eau à proximité immédiate de leurs reposoirs) depuis la côte. Ces recensements par les observateurs de la CMNF sont réguliers, renouvelés chaque année et dans la majorité des cas réalisés à marée basse en milieu de journée depuis la côte. Ils peuvent être effectués aussi, en mer par moyens nautiques légers ou par survol par des moyens aériens légers (drones, ULM, petits avions). La photo-identification recommandée, complète les observations visuelles, pour limiter les erreurs de comptage.

- SEM2 : Effectif phoques sur le littoral, 2 points d'observation simultanés (Zuydcoote/Malo-les-bains et digue du Break/avant-port Ouest), tous les 10 jours, tous les ans (CMNF, modalité de financement à définir)
- SEM3 : Production des phoques VM (via SEOM3 et SEM2) (la production de phoque se fait sur la base du nb de couples mère/jeune : pour VM les survols doivent être programmés en juillet alors que SEOM3 est au printemps et automne)

c) Dans le cadre de suivis d'opportunités ou de porteurs de projet :

Afin d'accroître la couverture spatiale et la fréquence d'acquisition des données, ces programmes pourront être complétés par des suivis selon des protocoles standardisés depuis la côte mais aussi depuis des navires d'opportunité, tels que les observations menées à bord de ferries, de vedettes garde-côtes, de compagnies maritimes, ou encore par des suivis menés sur des zones d'études plus petites dans le cadre de futurs parcs EMR. Cette action a pour objectif une meilleure connaissance de la distribution et de l'abondance relative des oiseaux et mammifères en mer pendant la période de migration, d'hivernage et de reproduction le cas échéant. Les suivis télémétriques pourraient également venir compléter la stratégie d'échantillonnage du suivi des oiseaux en mer, en permettant notamment d'affiner la caractérisation des zones de densité en mer et les zones d'alimentation.

- SEOM3 : Effectifs par suivis aériens (2 survols aériens au printemps et 2 survols aériens automne, tous les ans), toutes espèces (CMNF, GON, modalité de financement à définir)
- SEOM4 : Effectifs par transects en mer par bateau (1 x en juin, tous les 2 ans), toutes espèces (GON, modalité de financement à définir)
- SEOM5 : Effectifs par le suivi ligne DFDS (Avant-port Ouest DK- Douvres) par naturalistes locaux, toutes espèces (GOELAND, modalité de financement à définir)
- SEM4 : Suivis par acoustiques passives de la présence de cétacés (campagne d'écoute de 15 jours en continu à 2 postes différents (par exemple, entrée de l'avant-port Ouest, zone EMR), 2 périodes différentes. Dans le cas des EMR, 1 suivi avant la phase de construction, 1 suivi durant la phase de construction et la phase de démantèlement, fréquence en phase d'exploitation à établir.
- SEO12 : Suivi télémétrique des oiseaux du large (à définir)

d) Bilan annuel, analyse en vue d'une gestion efficiente et bancarisation des données issues des observations naturalistes

La CMNF s'engage à fournir les données d'observation des mammifères marins (SEM2, SEM3, SEOM3, SEOM4, SEOM5) sous forme d'un bilan annuel à la structure animatrice. Les observateurs naturalistes des associations GOELAND, GON, LPO, et LE CLIPON mettront en commun leurs données avifaune annuelle en vue de la rédaction d'un bilan sur les espèces à enjeux majeurs de la ZPS. Une réunion annuelle de restitution des observations naturalistes sera organisée par la structure animatrice. Les acteurs locaux à proximité immédiate de la ZPS/ZSC (GPMD, Conseil départemental du Nord, CUD, etc.)

seront invités à participer. La gestion des mammifères marins et des espèces oiseaux à enjeux majeurs y sera discutée (mesures M1, M2, M3, M4, M6). La structure animatrice veillera ainsi à l'intégration et la continuité de ce travail collaboratif.

Afin de continuer à engager le site Natura 2000 des Bancs des Flandres dans le réseau des aires marines protégées et d'alimenter l'Observatoire des oiseaux marins et prédateurs supérieurs, l'Office français de la biodiversité recueillera l'ensemble des observations bancarisés dans le Système d'Information Régional sur la Faune (SIRF) opérationnel pour les Hauts-de-France et dont le pôle « faune » est animé par le GON. Il incombera au GON de récupérer auprès de la CMNF, du GOELAND et autres structures acquérant de la données, les observations annuelles à l'échelle de la façade.

3-Suivis des indicateurs d'état (SE) des habitats marins

Le programme CARTHAM réalisé en 2012 sur les Bancs des Flandres a permis d'établir la cartographie des habitats sur le site et d'évaluer leur état de conservation (selon le niveau de connaissance disponible). Le suivi des habitats d'intérêt communautaire sera effectué sur le site au travers des réseaux de surveillance déjà en place dans les Bancs des Flandres (Programme de surveillance DCE, DCSMM), de campagnes de recherche ponctuelles ou de suivis environnementaux de projets dont ceux du GPMD et EMR, ce qui permettra de renseigner l'état de conservation ainsi que l'évolution des habitats au cours de l'animation du DOCOB.

Des suivis dédiés pourront être mis en place en lien avec les mesures réglementaires répondant aux risques identifiés au travers de l'analyse risque pêche (mesure M7) et correspondront au suivi d'efficacité de ces mesures de gestion de la pêche professionnelle mises en place. Les interactions entre activités et habitats pourront être étudiées de manière plus précise en complémentarité avec les suivis environnementaux d'impact des activités socio-économiques ; elles permettront de mieux qualifier l'impact de ces activités sur l'état de conservation des biocénoses et les fonctionnalités qu'elles supportent, voire de développer des indicateurs d'impact via une approche couple pression/habitat (SP8).

- SEH1 : suivi de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire sur le site 6 ans après le début de l'animation. L'état de conservation initial pourra être réévalué a posteriori si des indicateurs renseignant l'état de conservation sont développés. Il se basera sur des données existantes collectées (SEH2) par ailleurs ou sur des campagnes mises en œuvre spécifiquement pour les besoins du site Bancs des Flandres (EMR, extension portuaire, etc.)
- SEH2a : programme de surveillance DCE benthos
- SEH2b : Suivis environnementaux du GPMD (plages, avant-ports, sites d'immersion, bassins portuaires), benthos, qualité des eaux et sédiments, tous les ans
- SEH3 : Suivis halieutiques IFREMER
- SEH4 : Evolution des caractéristiques bio-sédimentaires des habitats et de leurs fonctionnalités en lien avec la restriction des arts traînants (M12).

4-Suivis des indicateurs de pression (SP)

Pour évaluer l'efficacité des mesures de gestion, un certains nombres d'indicateurs de pression ont été identifiés, dont certains doivent être conçus.

- SP1 : Nombre d'infractions constatées par nombre d'opérations de contrôle effectuées (par année)
- SP2 : Evolution des usages (à préciser)
- SP3 : Evolution de la qualité des eaux marines et littorales
- SP4 : Etat sanitaire des mammifères marins
- SP5 : Evolution de la connaissance des enjeux site (questionnaire réalisé dans le cadre atelier ULCO Master PAUL) (500 e, n+5)
- SP6 : Nombre d'études d'incidences Natura 2000 déposées
- SP7 : Présence/absence avérée de prédateurs (oiseaux nicheurs)
- SP8 : Couple pression / habitat (Indicateur DCSMM à développer)
- SP9 : Couple pression / espèce (Indicateur DCSMM à développer)
- SP10 : Surface du site impacté directement par les projets soumis à évaluation d'incidence Natura 2000

OBJECTIFS et MESURES DE GESTION

	<ul style="list-style-type: none"> - SP11 : Nombre de navires de pêche professionnelle et récréative en action de pêche (indicateur à préciser en fonction des engins de pêche/jour/mois/an) <p>Bien que les activités anthropiques induisant le plus grand nombre d'interactions soient d'origine terrestre (dérangement de la faune lié à la fréquentation du littoral, contaminants chimiques, déchets, etc.), les pressions engendrées par les activités humaines en mer (collisions avec parc éolien en mer, capture accidentelles par les engins de pêche, etc.) ne sont pas négligeables. Les objectifs de SP8 et SP9 sont donc de suivre les interactions entre les activités humaines et les oiseaux marins afin de caractériser l'état des populations au regard de ces pressions, en particulier pour évaluer leur mortalité. Actuellement, un sous-programme du Programme de surveillance de la DCSMM est en cours de développement pour y répondre.</p> <p>Les échouages (SEM1) renseignent la présence, la répartition et l'abondance relative des espèces. L'analyse des mammifères marins échoués permet également d'étudier les effets des pressions anthropiques qui s'exercent sur ceux-ci telles que les captures accidentelles, l'ingestion de déchets, les collisions, et les contaminants. L'objectif de SP4 permet l'acquisition de données sur l'état écologique des mammifères marins et ainsi que sur le fonctionnement du réseau trophique. L'examen des animaux échoués est réalisé par les observateurs agréés de la CMNF (membres du RNE), mais aussi par l'analyse vétérinaire en laboratoire des tissus grâce à un partenariat existe entre PELAGIS et l'Université de Liège. A travers un bilan annuel, la CMNF propose de restituer l'état sanitaire de quelques individus échoués sur le littoral des Bancs des Flandres.</p>								
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la connaissance des habitats, espèces et zones fonctionnelles du site des Bancs des Flandres, et suivi de leur évolution et état de conservation - Améliorer les connaissances sur les interactions entre zones fonctionnelles, espèces et pressions présentes sur le site - Favoriser l'intégration et l'articulation du site aux autres démarches de gestion du territoire - Disposer d'indicateurs de suivi pour évaluer la dynamique et l'état de conservation des espèces d'intérêt communautaire à enjeux majeurs sur le site - Disposer d'indicateurs pour évaluer les effets et la pertinence des mesures de gestion - Disposer de connaissances suffisantes pour proposer et mettre en œuvre les mesures de gestion. 								
Partenaires et Acteurs									
Maîtrise d'œuvre	Structure animatrice/ OFB								
Partenaires	CMNF, GON, GOELAND, LE CLIPON, CPIE-Flandre maritime, LPO, CUD, GPMD, CD59, scientifiques, experts								
Financement	Budget mission d'animation, financement EMR et GPMD Autres financeurs possibles OFB, DCSMM, Europe								
Indicateurs									
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de protocoles de suivis mis en place ou utilisés pour les besoins du tableau de bord - Nombre d'indicateurs renseignés 								
Indicateurs de pression									
Animation de la mesure									
	n	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5	Opérateur	Modalité	
Temps agents structure animatrice(j/an)	Inclus dans le temps d'animation : 20 j/an								

Fiche M9		Amélioration de la connaissance des habitats marins et des zones fonctionnelles en mer des espèces d'intérêt communautaires											
Priorité ***	Protection	Restauration	Suivi	Connaissance	Communication	Surveillance	Veille						
Enjeux de conservation	1-Espèces d'oiseaux nicheurs d'intérêt communautaire		2-Espèces d'oiseaux hivernaux et migrateurs		3-Phoques		4-Cétacés		5-Habitats				
Objectifs à long terme	OLT 1 - Maintien de la fonctionnalité et de l'intégrité des habitats propices à la nidification des espèces d'intérêt communautaire		OLT 2 – Maintien de la fonctionnalité du site pour l'alimentation des oiseaux en période de reproduction		OLT 3 – Maintien de la fonctionnalité du site pour l'alimentation, le repos et la migration des espèces internuptiales		OLT 4 – Maintien de la fonctionnalité du site et de l'intégrité des reposoirs pour les populations de phoques d'intérêt communautaire		OLT 5 – Maintien de la contribution du site par sa fonctionnalité pour les populations de marsouin commun de la Manche-Mer du Nord	OLT 6 – Amélioration de l'état de conservation et des fonctionnalités des habitats, y compris non communautaires			
Localisation	Site (ZPS et ZSC)												
Activités concernées	Tous												
Lien avec d'autres actions	M8 - M10 Travaux de recherche du LOG (ULCO/USTL), campagnes halieutiques IFREMER, campagnes bathymétriques SHOM, suivis EMR et GPMD , Observatoire oiseaux marins												
Objectifs opérationnels	OO-A - Sensibiliser et informer les différents types de public à l'environnement marin et aux enjeux de conservation du sites des bancs des Flandres		OO-B – Renforcer la connaissances des habitats, espèces et zones fonctionnelles du site des Bancs des Flandres, et suivi de leur évolution et état de conservation		OO-C – Améliorer les connaissances des effets de pressions sur les habitats marins, espèces et habitats d'espèces		OO-D – Favoriser l'intégration de la gestion du site avec les autres politiques publiques et stratégies territoriales (en cours ou à venir) en lien avec la qualité des eaux et l'environnement littoral et marin		OO-E – Articuler la gestion du site des Bancs des Flandres aux autres démarches voisines de gestion du patrimoine naturel et s'inscrire dans une dynamique collaborative		OO-F – Réduire les perturbations physiques des activités économiques notamment portuaires, offshore, de pêche et aménagements (publics ou privés) sur l'intégrité des habitats marins	OO-G – Limiter les effets des activités industrielles, d'aménagements et de pêche sur les espèces d'intérêt communautaire et leurs zones fonctionnelles connues	OO-H – Limiter les dérangements des oiseaux et mammifères marins par les activités de loisir
Type et Description													
Type de mesure	Animation / Suivi & connaissances												
Description de la mesure	Il y a aujourd'hui un réel manque de connaissance sur les habitats mais aussi sur les zones utilisées en mer par les oiseaux pélagiques et les cétacés ainsi que sur les interactions avec des activités humaines susceptibles d'impacter (de manière positive ou négative) les habitats, les espèces ou leurs habitats. Ces éléments sont un préalable indispensable à la mise en place de mesures de gestion visant les espèces au large ainsi que les habitats marins.												

Cette mesure propose donc d'assurer le lien avec les programmes de recherche pour l'acquisition de connaissance et le développement d'indicateurs. Ces derniers, repris dans la mesure M8 sont les outils d'aide à la gestion du site et à son évaluation. Cette mesure peut s'intégrer dans une stratégie d'acquisition de connaissances à l'échelle de la sous-région marine Manche Mer du Nord. Elle se propose aussi d'associer des structures scientifiques pour mener à bien diverses études complémentaires et suivis scientifiques. Il s'agira notamment de :

- veiller à l'intégration du site et des problématiques soulevées dans les Programmes de surveillance (DCE, DCSMM) et de recherche sur les espèces et les habitats ayant un enjeu identifié sur le site ;
- réinvestir localement les nouvelles connaissances pour la définition des enjeux de gestion et des indicateurs d'état de conservation (SE) et assurer un transfert de ces connaissances vers les acteurs.

1-Connaissance sur les habitats et zones fonctionnelles des espèces

Les habitats présents sur le site supportent un certain nombre de fonctionnalités écologiques et présentent un état de conservation encore difficile à évaluer dans l'état actuel des connaissances. Le développement d'indicateurs de l'état de conservation (SE) et des fonctionnalités est pourtant essentiel pour la mise en œuvre du tableau de bord des sites natura 2000 et pour évaluer les besoins en mesures de gestion et mesurer leur efficacité. Tout d'abord, la structure animatrice appréciera l'amélioration des connaissances sur les habitats sableux par le suivi ou l'implication dans les projets comme :

- le Programme de surveillance de la DCSMM sur les thématiques Habitats benthiques (Descripteur 1) et Intégrité des fonds (Descripteur 6) ;
- le Programme de surveillance de la DCE notamment des masses d'eau côtière ;
- les travaux du MNHN sur la sensibilité générique d'habitats marins ;
- les suivis halieutiques (campagne IBTS (Channel GroundFish Survey) de l'IFREMER ;
- Les travaux du SHOM sur les dunes hydrauliques ;
- les programmes de recherche des opérateurs privés ou publics (FEM, GEODE, GPMD, etc.). Le projet DUNES de FEM (en cours) s'intéresse particulièrement à mieux connaître les dunes hydrauliques ;
- les suivis hydro-géomorphologiques des unités de gestion hydro-sédimentaires n°4 et 5, les connaissances déjà acquises par l'ULCO (notamment pour le GPMD) ont en effet permis de préciser la dynamique évolutive de l'habitat propice à l'installation des Sternes naines et Grand gravelot au niveau du Clipon. Ces suivis permettraient de proposer des opérations de restauration de l'habitat d'espèce en lien avec la structure animatrice (Mesure M4).

D'une façon générale, la structure animatrice assurera une veille active sur divers projets et programmes locaux régionaux, nationaux européens et internationaux traitant de la connaissance des habitats et de la dynamique des substrats, y compris ceux en lien avec des projets d'aménagements ou d'entretiens marins ou côtiers. Elle veillera notamment à recueillir l'information issue des Programmes de surveillance et de mesures de la DCSMM et de la DCE, et des éventuels programmes d'acquisition de connaissances mis en œuvre au niveau national. Selon le niveau de connaissances acquis sur les dunes hydrauliques au travers d'actions dédiées, une redéfinition des surfaces de l'habitat et un réajustement cartographique sera à prévoir avant la fin du DOCOB. Elle sera attentive aussi aux résultats des suivis des amphihalins menés sur le littoral, même si les espèces ne sont pas d'importance communautaire sur le site des Bancs des Flandres.

En outre, afin de préciser la dynamique et la localisation des bancs de sables notamment des habitats de dunes hydrauliques sur le site Natura 2000 et qualifier leur biocénose et fonctionnalités ainsi que leur état de conservation, la structure animatrice pourra contribuer à la définition ou à l'orientation des programmes de recherche nationaux ou internationaux. Sur ce point, des études complémentaires pourront être développées en vue d'améliorer la connaissance sur les fonctionnalités, *via* l'orientation de programmes de recherche ou des enquêtes menées auprès des pêcheurs professionnels ou des porteurs de projets (EMR, GPMD, câbliers, etc.). Une attention particulière sera portée sur l'introduction de nouveaux matériaux dans le milieu, les dispo-

sitifs de protection contre la corrosion des structures métalliques (anodes), l'« effet récif » des structures anthropiques (épaves, câbles sous-marins, structures offshore) et leur colonisation par de nouvelles espèces (dont des espèces non indigènes) ainsi que l'évolution des communautés biologiques initiales et une modification attendue des écosystèmes (positif ou négatif).

2-Conventionnement avec les associations naturalistes locales

a) Oiseaux marins et littoraux :

Le site des Bancs des Flandres a identifié des secteurs à fort enjeux pour les oiseaux qui les utilisent comme reposoirs et les oiseaux nicheurs comme site de reproduction. Ainsi, des suivis des populations de Sternes naines et Gravelots ont été initiés des 2010 par un partenariat effectif entre les ornithologues locaux (associations GON, GOELAND, LE CLIPON), le GPMD et DKLNg. Elles ont permis de préciser la phénologie de ces espèces sur le secteur du Clipon notamment mais aussi à proximité du littoral. Par ailleurs, un partenariat entre le GOELAND et DFDS Ferries précise la fréquentation des oiseaux marins. A travers un soutien financier à ces acteurs locaux, la structure animatrice favorisera la continuité de l'acquisition de connaissances sur les espèces migratrices, hivernantes et nicheuses à enjeux majeurs de la ZPS Bancs des Flandres ainsi que sa bancarisation des données au sein de l'Observatoire des oiseaux marins de la façade Manche Mer du Nord piloté par l'Office français de la biodiversité (OFB). Les observateurs locaux du GOELAND, du LE CLIPON, GON et LPO s'engageront à suivre régulièrement les espèces à enjeux majeurs sur les sites et protocoles préalablement identifiés en partenariat avec le GON, référent auprès de l'OFB. Ce partenariat entre la structure animatrice et les associations pourra être contractualisé par conventionnement pendant la durée du DOCOB.

b) Mammifères marins :

Cette action vise à favoriser l'acquisition de connaissance sur les mammifères marins fréquentant les Bancs des Flandres, à travers notamment l'apport d'un soutien aux observateurs locaux de la CMNF. Les observateurs locaux de la CMNF s'engagent à suivre régulièrement les populations de mammifères marins sur les sites préalablement identifiés en collaboration avec la structure animatrice, le CPIE-FM, le GPMD et le CD59. Ce partenariat entre la structure animatrice et la CMNF sera contractualisé par conventionnement pendant la durée du DOCOB. Une convention avec le GPMD et DK LNG garantit d'ores et déjà l'accès de la CMNF aux infrastructures portuaires bordant le Bancs des Flandres, tandis que le réseau d'observateurs de mammifères marins en Hauts-de-France est en cours de déploiement.

3-Connaissance sur les Oiseaux et Mammifères marins

Cette action a pour objectif une meilleure connaissance de la distribution et de l'abondance relative des mammifères marins ainsi que des oiseaux en mer pendant la période de migration et hivernage. L'acquisition de connaissance s'appuiera sur différents outils et/ou programmes :

a) Dans le cadre du Programme de surveillance de la DSCMM :

- SEOM1 : mégafaune marine par suivis aériens de type SAMM (calendrier national)
- SEOM2 : mégafaune marine (mammifères marins, tortues marines, oiseaux marins, grands poissons), des déchets flottants par campagne nautique IBTS de l'IFREMER (1 x en janvier, tous les ans)

b) Dans le cadre de suivis d'opportunités ou de porteurs de projet :

Les données environnementales acquises par les porteurs de projets dans le cadre des études d'impact doivent être mises à disposition au plus tôt, afin de contribuer à améliorer la connaissance des écosystèmes marins. Les porteurs de projets d'aménagements maritimes devront garantir le maintien des moyens de suivi jusqu'à la fin du démantèlement pour veiller au retour à l'état initial du site.

Les impacts cumulés doivent être évalués entre les différentes activités dans ou à proximité du site des Bancs des Flandres, y compris belge, notamment pour certaines populations d'espèces mobiles (cétacés, oiseaux migrateurs) à l'échelle de la Manche – Mer du nord. Les protocoles de suivis et les mesures

	<p>d'évitement, de réduction et de compensation doivent être, autant que possible, harmonisés entre les différents parcs éoliens déjà actés. L'implication dans des projets expérimentaux permettrait par ailleurs de mieux connaître la sensibilité du milieu et les impacts (positifs ou négatifs). Différents guides sur les suivis environnementaux proposent des protocoles adaptés⁴.</p> <p>Concernant l'avifaune et les mammifères marins, il est recommandé de réaliser l'analyse de l'état initial sur deux années consécutives en cas de projet en mer afin de prendre en compte la variabilité interannuelle et de prendre en compte la variabilité saisonnière. Les suivis doivent être réalisés tous les ans pendant les phases de construction et de démantèlement. Pendant la phase d'exploitation, le suivi doit être réalisé tous les ans pendant les cinq premières années <i>a minima</i>. Les principales techniques d'observation terrain à privilégier sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SEM2 & SEO1/SEO5/SEO6 : Observations directes depuis la côte afin de caractériser la dynamique de l'avifaune et des phoques entre la terre et la mer (la liste des espèces restant à préciser en fonction de l'impact attendus des projets); - SEOM3 & SEOM4 : suivi par transects (aérien ou par bateau) pour apprécier la fréquentation et le comportement des individus en pleine mer sur le site du projet ; - SEO12 : suivi télémétrique pour le suivi des colonies et la détermination des zones fonctionnelles ; - SEM4 : Suivis par acoustiques passives de la présence de cétacés (campagne d'écoute de 15 jours en continu à 2 postes différents, 2 périodes différentes) afin d'améliorer la connaissance sur leur abondance relative, sur leur utilisation du site des Bancs des Flandres, et sur les interactions avec le futur parc éolien <p>4-Intégration des suivis du site Natura 2000 dans les réseaux de suivis existants à large échelle y compris frontalier</p> <p>L'action vise à s'assurer que le site Natura 2000 intègre les réseaux de suivi existants et utilise des indicateurs pertinents permettant de mieux appréhender les phénomènes de grande ampleur (migration, déplacement des populations) affectant la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Pour le volet biocoenose, elle utilisera aussi les outils développés notamment par les Observatoires des oiseaux marins et prédateurs supérieurs. Pour cela, la structure animatrice s'engagera dans une réflexion collective avec les Aires protégées locales, de la façade maritime et frontalières, sur l'élaboration d'une stratégie de suivi de paramètres environnementaux et socio-économiques communs reproductibles et transposables. Elle s'appuiera pour cela de travaux de programme INTERREG précédant (PANACHE par exemple) ou futurs. L'AGUR, le CPIE-FM, le CD59, l'opération Grand site de France sont engagés depuis de nombreuses années dans des actions de coopération transfrontalière visant notamment l'accueil touristique, la préservation des milieux naturels et la sensibilisation multilingue (anglais, néerlandais, français) aux aires protégées. La structure animatrice devra s'y associer pour assurer la continuité territoriale.</p> <p>5-Pertinence du périmètre de la ZPS et de la ZSC au regard des zones d'intérêt des espèces d'oiseaux et mammifères à enjeu et habitats prioritaires</p> <p>Cette action vise en outre à compiler les éléments de connaissance les plus récents sur la distribution des oiseaux à enjeux et sur l'utilisation des zones fonctionnelles sur la partie sud-ouest du site, de manière à vérifier la pertinence du périmètre de la ZPS.</p>
--	---

⁴Notamment :

Guide d'évaluation des impacts sur l'environnement des parcs éoliens en mer, MMEM, 2017

Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens, MEEDDM, 2010

Guide pour l'évaluation des incidences des projets d'extraction de matériaux en mer sur les sites Natura 2000, MEEDDM, 2010

Suivi environnemental des aménagements portuaires et littoraux, CETMEF, 2012

Canalisations et câbles sous-marins - État des connaissances. Préconisations relatives à la pose, au suivi, et à la dépose de ces ouvrages sur le Domaine Public Maritime Français, CETMEF, 2010

OBJECTIFS et MESURES DE GESTION

	En outre, le périmètre actuel de la ZSC n'inclut pas des habitats sableux du banc du Hills, inclus dans la ZSC des dunes de la Plaine maritime Flamande (FR3100474). Au vu des enjeux partagés par les deux sites Natura 2000, le transfert de la partie maritime du site voisin essentiellement terrestre s'avère légitime. Cette réflexion sera contextualisée par la position du Ministère sur la question de la cohérence des aires marines, notamment au vu de la priorité donnée à une meilleure gestion du réseau existant (Stratégie nationale des aires protégées).							
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la connaissance de la localisation des zones fonctionnelles - Améliorer la connaissance des interactions entre zones fonctionnelles, espèces, dynamique du milieu et pressions - Répondre aux indicateurs notamment état de conservation des habitats pour évaluer la dynamique du site 							
Partenaires et Acteurs								
Opérateur	Structure animatrice/CRPMEM/OFB							
Partenaires	Institut de recherche, experts, Universités, GPMD, EMR							
Financement	Budget mission d'animation Autres financeurs possibles : OFB, IFREMER, porteurs de projet, programme LIFE ou Interreg							
Indicateurs								
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets de recherche sur le site et/ou de manière couplées avec d'autres suivis - Nombre d'actions de connaissance mises en œuvre - Nombre de protocoles de suivis mis en place ou utilisés pour les besoins du tableau de bord - Nombre d'indicateurs renseignés 							
Indicateurs de pression								
Animation de la mesure								
	n	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5	Opérateur	Modalité
Suivi géomorphologique de l'UG4 (au moins 2 campagnes)	15000 €/campagne						GPMD	Auto-financement
Localisation dunes hydrauliques							SHOM	Etat
Mise à jour cartographie habitats	A définir						OFB	
Structuration et acquisition des observations MM & avifaune par les naturalistes locaux	< 7000 €/an						Associations	Financement à définir avec l'OFB
Temps agents structure animatrice(j/an)	Inclus dans le temps d'animation : 20 j/an							

Fiche M10		Amélioration de la connaissance des effets des pratiques, et des pressions des usagers sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire des Bancs des Flandres						
Priorité	Protection	Restauration	Suivi	Connaissance	Communication	Surveillance	Veille	
Enjeux de conservation	1-Espèces d'oiseaux nicheurs d'intérêt communautaire		2-Espèces d'oiseaux hivernaux et migrateurs		3-Phoques	4-Cétacés	5-Habitats	
Objectifs à long terme	OLT 1 - Maintien de la fonctionnalité et de l'intégrité des habitats propices à la nidification des espèces d'intérêt communautaire	OLT 2 – Maintien de la fonctionnalité du site pour l'alimentation des oiseaux en période de reproduction	OLT 3 – Maintien de la fonctionnalité du site pour l'alimentation, le repos et la migration des espèces intermittentes	OLT 4 – Maintien de la fonctionnalité du site et de l'intégrité des reposoirs pour les populations de phoques d'intérêt communautaire	OLT 5 – Maintien de la contribution du site par sa fonctionnalité pour les populations de marsouin commun de la Manche-Mer du Nord	OLT 6 – Amélioration de l'état de conservation et des fonctionnalités des habitats, y compris non communautaires		
Localisation	Site (ZPS et ZSC) et hors site							
Activités concernées	Tous							
Lien avec d'autres actions	M7 - M8 – M9 Travaux de recherche du LOG, campagnes halieutiques IFREMER, campagnes bathymétriques SHOM, suivis EMR et GPMD , OBSMER							
Objectifs opérationnels	OO-A - Sensibiliser et informer les différents types de public à l'environnement marin et aux enjeux de conservation du sites des bancs des Flandres	OO-B – Renforcer la connaissances des habitats, espèces et zones fonctionnelles du site des Bancs des Flandres, et suivi de leur évolution et état de conservation	OO-C – Améliorer les connaissances des effets de pressions sur les habitats marins, espèces et habitats d'espèces	OO-D – Favoriser l'intégration de la gestion du site avec les autres politiques publiques et stratégies territoriales (en cours ou à venir) en lien avec la qualité des eaux et l'environnement littoral et marin	OO-E – Articuler la gestion du site des Bancs des Flandres aux autres démarches voisines de gestion du patrimoine naturel et s'inscrire dans une dynamique collaborative	OO-F – Réduire les perturbations physiques des activités économiques notamment portuaires, offshore, de pêche et aménagements (publics ou privés) sur l'intégrité des habitats marins	OO-G – Limiter les effets des activités industrielles, d'aménagements et de pêche sur les espèces d'intérêt communautaire et leurs zones fonctionnelles connues	OO-H – Limiter les dérangements des oiseaux et mammifères marins par les activités de loisir
Type de la mesure		Animation / Suivis & connaissances						
Description de la mesure		La structure animatrice assurera la mise à jour des données relatives aux activités socio-économiques pratiquées sur le site Natura 2000. La réouverture de l'accessibilité du site du Clipon et la création de la nouvelle plage des Alliés ont récemment modifier les usages notamment littoraux du site. Dans cette						

optique, elle pourra s'appuyer sur les acteurs du territoire comme lors de la réalisation du DOCOB. Un focus sera toutefois mis en œuvre sur la pêche de loisirs, dont les impacts sur les ressources alimentaires sont méconnus.

1-Recherche de synergie avec les programmes d'étude ou suivis mis en place à plus large échelle (Life pêche à pied, programme de surveillance DSF, etc.) afin d'établir un état des lieux précis des pratiques de pêche de loisir (pêche à pieds et pêche de plaisance) et évaluer leurs impacts sur les espèces d'intérêts communautaires et leurs habitats

Cette action vise à compléter le recensement et l'analyse des pratiques de pêche de loisirs notamment pêche à pied et pêche de plaisance étrangère sur le site Natura 2000. Ces suivis permettront à la structure animatrice du site de préciser si besoin les pressions et impacts positifs ou négatifs de l'ensemble des activités socio-économiques, en lien avec les autres politiques de gestion du domaine marin. Pour y répondre, la structure animatrice pourra s'appuyer sur le Life pêche à pied et le Life Marha à travers le projet GUI SMA. Ce dernier construit, avec le CPIE-FM, un guide pour l'élaboration et l'évaluation des actions de sensibilisation au milieu marin.

2-Accompagnement d'un déploiement de la déclaration prise accidentelle de mammifères et oiseaux pélagiques par les pêcheurs professionnels

Mis en œuvre par la DPMA, un seul dispositif de surveillance existant dans le cadre de la Politique Commune des Pêches (PCP) permet de collecter des données ponctuelles de captures accidentelles d'oiseaux marins : le dispositif « Observation des captures en mer (OBSMER) ». Tous les navires de pêche français ont l'obligation de déclarer la capture accidentelle de mammifères marins lors de leurs activités de pêche (arrêté du 06 septembre 2018 modifiant l'arrêté de juillet 2011 relatif à la capture accidentelle de mammifères marins). L'objectif principal de cette obligation est d'utiliser les données récoltées à des fins de connaissance scientifique. Cette action du DOCOB propose de compléter le dispositif en associant les pêcheurs professionnels fréquentant les Bancs des Flandres à la collecte d'information sur les espèces d'intérêt communautaire. Un carnet d'identification et de renseignement des observations et des captures accidentelles de mammifères, de poissons migrateurs et d'oiseaux pélagiques sera mis à leur disposition. Le CRP MEM collectera et compilera les informations récoltées.

3-Appréciation de l'évolution des usages sur le site des Bancs des Flandres

Afin d'apprécier les effets des mesures du DOCOB ainsi que l'évolution des pratiques et la connaissance de l'aire marine protégée par les usagers, l'action consiste à effectuer une étude de fréquentation du site des Bancs des Flandres 6 ans après le début de l'animation, afin de réévaluer la pression des activités.

4-Analyse des résultats des études sur la qualité des eaux marines et écotoxicologie des mammifères marins, oiseaux et poissons

En 2016, la ville de Dunkerque, la Communauté urbaine de Dunkerque en partenariat avec l'ARS et le GPMD, ont réalisé différentes études inédites afin d'appréhender et de modéliser les flux de polluants au sortir du canal exutoire et déversant dans le milieu marin des Bancs des Flandres. Ces études expliquent en partie la dynamique des polluants et bactériologie le long du littoral dunkerquois. Un partenariat renouvelé, permettrait de préciser cet état de connaissance et de mieux maîtriser les pollutions amont au sortir des débouchés.

Le GPMD quant à lui propose de réitérer une étude similaire à celle de 2013 sur les causes de mortalité des mammifères marins. L'objectif est d'apprécier les niveaux d'imprégnation par les contaminants chimiques mais aussi des micro-plastiques et l'état de santé des individus échoués sur le littoral dunkerquois. Un partenariat doit être mené avec la CMNF pour le suivi des échouages, l'université de Liège pour les autopsies et analyses biologiques et l'université du Littoral Côte d'Opale pour les analyses toxicologiques des métaux. Un suivi similaire sur les oiseaux échoués et poissons est aussi envisagé.

OBJECTIFS et MESURES DE GESTION

	<p>5-S'associer aux programmes de suivis et d'études R&D sur l'appréciation des effets des pratiques de clapage, rechargement de plage et sur les modifications des habitats marins par les aménagements maritimes (EMR, câblers)</p> <p>L'essor du marché des EMR en Europe et en France est accompagné du développement de nombreux programmes R&D. Il en est de même de l'installation des réseaux de câbles sous-marins. France énergie marine (FEM) est un interlocuteur à privilégier, comme en témoigne le récent projet DUNES en Bancs des Flandres. En outre, le permis d'immersion des sédiments de dragage du GPMD implique un suivi rigoureux des zones de clapage. Depuis plus de 10 ans, l'innovation est de mise en matière de valorisation des sédiments de dragages (groupe GEODE, Sédimateriaux, etc.) et de limitation à la source des rejets industriels polluants. Enfin, en Hauts-de-France, la colonisation par la biocénose des ouvrages portuaires de Port 2015 est un exemple à suivre.</p>							
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Pérennisation du dialogue et des échanges entre les acteurs des Bancs des Flandres - Modification des comportements des usagers pour une meilleure prise en compte des habitats et espèces d'intérêt communautaire et généralisation de pratiques respectueuses 							
Partenaires et Acteurs								
Opérateur	Structure animatrice/CRPMEM/OFB/CPIE-FM							
Partenaires	Universités/GPMD/SIDF/CUD/associations/Préfecture maritime/Ministère							
Financement	Budget animation Autres financeurs possibles : OFB, IFREMER, programmes européens (LIFE, INTERREG)							
Indicateurs								
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour de l'étude pêche - Réalisation d'une étude fréquentation - Nombre de projets de recherche sur le site et/ou de manière couplées avec d'autres suivis - Evaluation de l'état de santé des mammifères marins 							
Indicateurs de pression	<ul style="list-style-type: none"> - SP8 : Couple pression / habitat (Indicateur à développer) - SP9 : Couple pression / espèce (Indicateur à développer) - SP11 : Nombre de navires de pêche professionnelle et récréative en action de pêche - SP3 : Evolution qualité des eaux marines et littorales - SP4 : état sanitaire des espèces (via écotoxicologie des mammifères marins et EcoQo) 							
Animation de la mesure								
	n	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5	Opérateur	Modalité
Etude pêche de loisirs	Accueil stagiaire estival (prise en compte de l'indemnité de stage) ou programme européen						OFB + CPIE-FM	Financement
Accompagnement déclaration accidentelle	A étudier						OFB + CRPMEME	Financement
Appréciation de l'évolution des usages sur le site des Bancs des Flandres						A défini	Structure animatrice	
	Accueil stagiaire estival (prise en compte de l'indemnité de stage)							
Etude écotoxicologie MM	A collecter						GPMD	Auto-financement
Programmes R&D	A collecter						FEM, EMR, GEODE, etc.	Auto-financement
<i>Coût structure animatrice total annuel (€/an)</i>							-	Structure animatrice
Temps agents structure animatrice(j/an)	A définir							

Fiche M11		Promotion et accompagnement du déploiement des sciences participatives sur le site des Bancs des Flandres								
Priorité	Protection	Restauration	Suivi	Connaissance	Communication	Surveillance	Veille			
*										
Enjeux de conservation	1-Espèces d'oiseaux nicheurs d'intérêt communautaire		2-Espèces d'oiseaux hivernaux et migrateurs		3-Phoques		4-Cétacés		5-Habitats	
Objectifs à long terme	OLT 1 - Maintien de la fonctionnalité et de l'intégrité des habitats propices à la nidification des espèces d'intérêt communautaire	OLT 2 – Maintien de la fonctionnalité du site pour l'alimentation des oiseaux en période de reproduction	OLT 3 – Maintien de la fonctionnalité du site pour l'alimentation, le repos et la migration des espèces inter-nuptiales	OLT 4 – Maintien de la fonctionnalité du site et de l'intégrité des reposoirs pour les populations de phoques d'intérêt communautaire	OLT 5 – Maintien de la contribution du site par sa fonctionnalité pour les populations de marsouin commun de la Manche-Mer du Nord	OLT 6 – Amélioration de l'état de conservation et des fonctionnalités des habitats, y compris non communautaires				
Localisation	Site ZSC + halieutique									
Activités concernées	Tous									
Lien avec d'autres actions	M2 / M8 / M9 / M10 OBSEnMer/RNE/BIOLIT/DORIS/BIO OBS/FISHWATCH/Vigie Mer/ Observado/SIRF									
Objectifs opérationnels	OO-A - Sensibiliser et informer les différents types de public à l'environnement marin et aux enjeux de conservation du sites des bancs des Flandres	OO-B – Renforcer la connaissances des habitats, espèces et zones fonctionnelles du site des Bancs des Flandres, et suivi de leur évolution et état de conservation	OO-C – Améliorer les connaissances des effets de pressions sur les habitats marins, espèces et habitats d'espèces	OO-D – Favoriser l'intégration de la gestion du site avec les autres politiques publiques et stratégies territoriales (en cours ou à venir) en lien avec la qualité des eaux et l'environnement littoral et marin	OO-E – Articuler la gestion du site des Bancs des Flandres aux autres démarches voisines de gestion du patrimoine naturel et s'inscrire dans une dynamique collaborative	OO-F – Réduire les perturbations physiques des activités économiques notamment portuaires, offshore, de pêche et aménagements (publics ou privés) sur l'intégrité des habitats marins	OO-G – Limiter les effets des activités industrielles, d'aménagements et de pêche sur les espèces d'intérêt communautaire et leurs zones fonctionnelles connues	OO-H – Limiter les dérangements des oiseaux et mammifères marins par les activités de loisir		
Type et Description										
Type de la mesure	Animation / Suivis & connaissances									
Description de la mesure	Les sciences participatives consistent à associer les usagers à la collecte d'informations sur le milieu marin, en valorisant leurs connaissances et leurs observations. Celles-ci peuvent permettre de répondre à certains enjeux d'acquisition de connaissances (mobilisation d'un grand nombre d'observateurs) et permettent en outre de responsabiliser et sensibiliser les publics concernés aux enjeux de conservation de la biodiversité. Cette mesure consiste à soutenir les initiatives locales à travers le dispositif vigie-mer qui a pour objectif la structuration en réseau des différentes initiatives de sciences participatives existantes sur le milieu marin.									

OBJECTIFS et MESURES DE GESTION

	<p>1-Accompagnement et pérennisation des suivis participatifs réalisés par les réseaux de plongeurs pour les suivis, notamment les épaves en tant qu'îlots de biodiversité</p> <p>Cette action prévoit de dynamiser et valoriser le rôle de « sentinelle », l'expérience et les connaissances des écosystèmes marins des plongeurs qualifiés locaux de la Commission Environnement et Biologie Subaquatiques de la FFESSM, en impulsant un travail collaboratif <i>via</i> un réseau de plongeurs bénévoles existants, mobilisables d'une année sur l'autre. Des protocoles définis dans le cadre de programmes de sciences participatives (DORIS, BIOOBS, PANACHE) permettent de bancariser et structurer la collecte de données. La structure animatrice pérennise l'engagement des partenaires, établit un dispositif de veille écologique permettant ainsi une remontée d'informations régulière permettant de renseigner l'état de conservation des habitats et intègre ces informations de suivi des habitats et des espèces aux données existantes pour une meilleure gestion du site Natura 2000. Elle valorise aussi ce partenariat par des actions de communication.</p> <p>2-Sensibiliser les usagers à la déclaration des observations</p> <p>Certains outils de science participative permettent de collecter, sauvegarder et partager les observations en mer (mammifères marins, poissons, oiseaux, activités humaines) <i>via</i> des plateformes numériques collaboratives et gratuites ; on peut citer OBSenMER (www.obsenmer.org) dédié au milieu marin et géré par le Groupe d'étude des cétacés du Cotentin (GECC), Faune France (www.faune-france.org) dédié aux observations naturalistes de faune, Trektellen (www.trektellen.nl) dédié aux observations d'oiseaux migrateurs. Il existe sur la côte d'Opale un site de déclaration participative des observateurs de mammifères marins (www.phoques-et-cetaces-de-la-cote-d-opale.sitew.com). La structure animatrice utilisera ses outils de communications (usuels) pour faire connaître ces différents outils de bancarisation auprès du grand public. Les acteurs du secteur sportif représentent des structures potentielles pour relayer l'information, la sensibilisation auprès du public et des pratiquants de loisirs sportifs sur le littoral. La structure animatrice pourra également solliciter les gestionnaires des bases de données pour obtenir des observations analysées.</p>
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer et sensibiliser les usagers du site aux enjeux et objectifs Natura 2000 - Maintenir une dynamique collaborative avec les usagers - Répondre aux enjeux de connaissances sur les habitats et les espèces - Promouvoir et contribuer aux réseaux nationaux d'observation du patrimoine naturel, développer les réseaux sentinelles existantes et soutenir la mise en place du dispositif vigie-mer
Partenaires et Acteurs	
Opérateur	Structure animatrice/CPIE- FM/ OFB
Partenaires	CSPMDE/CMNF/associations/ Clubs sportifs
Financement	Budget mission d'animation
Indicateurs	
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de convention de partenariats observateurs/structure animatrice signé - Nombre d'opération d'information sur les programmes de sciences participatives - Nombre de fiche « ID » bancarisées - Nombre de retours d'observations exploitées par science participative - Nombre de fiches "PANACHE" bancarisées
Indicateurs de pression	

OBJECTIFS et MESURES DE GESTION

Animation de la mesure								
	n	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5	Opérateur	Modalité
Suivis plongeurs sur épaves témoins + production note bilan annuelle	-	-	-	-	-	-	CSPMDE (com. Bio)	Auto-Financement
Communication sur sciences participative	A définir						Structure animatrice	
<i>Coût structure animatrice total annuel (€/an)</i>	-							
Temps agents structure animatrice(j/an)	5j/an							

Fiche M12		Restriction de la pêche aux arts trainants entre 1 et 1,5 milles nautiques afin de préserver les sables mal triés								
Priorité ***	Protection	Restauration	Suivi	Connaissance	Communication	Surveillance	Veille			
Enjeux de conservation	1-Espèces d'oiseaux nicheurs d'intérêt communautaire		2-Espèces d'oiseaux hivernaux et migrateurs		3-Phoques		4-Cétacés		5-Habitats	
Objectifs à long terme	OLT 1 - Maintien de la fonctionnalité et de l'intégrité des habitats propices à la nidification des espèces d'intérêt communautaire		OLT 2 – Maintien de la fonctionnalité du site pour l'alimentation des oiseaux en période de reproduction		OLT 3 – Maintien de la fonctionnalité du site pour l'alimentation, le repos et la migration des espèces internuptiales		OLT 4 – Maintien de la fonctionnalité du site et de l'intégrité des reposoirs pour les populations de phoques d'IC		OLT 5 – Maintien de la contribution du site par sa fonctionnalité pour les populations de marsouin commun de la Manche-Mer du Nord	OLT 6 – Amélioration de l'état de conservation et des fonctionnalités des habitats, y compris non communautaires
Localisation	Site ZSC									
Activités concernées	Pêche professionnelle									
Lien avec d'autres actions	M8 DSCMM et DSF									
Objectifs opérationnels	OO-A - Sensibiliser et informer les différents types de public à l'environnement marin et aux enjeux de conservation du sites des bancs des Flandres	OO-B – Renforcer la connaissances des habitats, espèces et zones fonctionnelles du site des Bancs des Flandres, et suivi de leur évolution et état de conservation	OO-C – Améliorer les connaissances des effets de pressions sur les habitats marins, espèces et habitats d'espèces	OO-D – Favoriser l'intégration de la gestion du site avec les autres politiques publiques et stratégies territoriales (en cours ou à venir) en lien avec la qualité des eaux et l'environnement littoral et marin	OO-E – Articuler la gestion du site des Bancs des Flandres aux autres démarches voisines de gestion du patrimoine naturel et s'inscrire dans une dynamique collaborative	OO-F – Réduire les perturbations physiques des activités économiques notamment portuaires, offshore, de pêche et aménagements (publics ou privés) sur l'intégrité des habitats marins	OO-G – Limiter les effets des activités industrielles, d'aménagements et de pêche sur les espèces d'intérêt communautaire et leurs zones fonctionnelles connues	OO-H – Limiter les dérangements des oiseaux et mammifères marins par les activités de loisir		
Type et Description										
Type de la mesure	Animation / Réglementaire									
Description de la mesure	Il est proposé de - Modification de l'arrêté préfectoral n°135/99 portant réglementation de la pêche au chalut dans la bande côtière des trois milles au large du département du Nord, pour recentrer la dérogation dans la bande des 1-1,5 milles nautiques sur les 2 navires encore en activités à Dunkerque et retailer la dérogation pour les 6 navires sur la bande des 1,5-3 milles nautiques.									

OBJECTIFS et MESURES DE GESTION

	- Mise en place un programme d'acquisition de connaissance pour améliorer la compréhension des impacts liés aux arts trainants sur les habitats sensibles des Bancs des Flandres (Mesures M9 et M10)							
Résultats attendus	- Réduire les pressions physiques sur les habitats marins - Maintenir ou restaurer les habitats et les fonctionnalités							
Partenaires et Acteurs								
Opérateur	Structure animatrice / OFB / CRPMEM							
Partenaires	DDTM/DML/DREAL, Préfecture maritime							
Financement	Budget mission d'animation							
Indicateurs								
Indicateurs de réalisation	- Mise en place de la réglementation							
Indicateurs de pression	- SP1 : Nombre d'infractions constatées par nombre d'opérations de contrôle effectuées (par année) - SP11 : Nombre de navires de pêche professionnelle et récréative en action de pêche - SP8 : Couple pression / habitat (Indicateur à développer)							
Animation de la mesure								
	n	n+1	n+2	n+3	n+4	n+5	Opérateur	Modalité
Coût structure animatrice total annuel (€/an)	-							
Temps agents structure animatrice(j/an)	Année n : 10j accompagnement pour la mise en place des arrêtés + 5j/an pour le suivi des indicateurs et la rédaction bilan sur l'application de cette mesure n+6 : 20j bilan sur la mise en œuvre de cette mesure							

